



Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie
Département "Dynamique des marchés"
142, rue du Chevaleret – 75013 Paris
Tél : 01 40 77 85 70 – www.credoc.fr –

ETUDE SUR L'OFFRE DES ZONES D'EMPLOI POUR LES PUBLICS DES ZONES URBAINES SENSIBLES DU MEME TERRITOIRE :

Typologie des ZUS franciliennes
selon les déséquilibres rencontrés sur le marché de l'emploi

Rapport de l'étude réalisée pour
La Mission pour l'Égalité des Chances
de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France



Préfecture de la Région d'Ile-de-France

Franck Mahé

Martial Ranvier

Département « Dynamique des marchés » du CRÉDOC

Juin 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. CIRCONSCRIRE LE MARCHÉ DE L'EMPLOI LOCAL : ELABORATION DES ZOE	4
1.1 Inadéquation des Zones d'Emploi de l'INSEE à la problématique de l'étude	4
1.2 Elaboration des Zones d'Offres d'Emploi (ZOE).....	6
1.3 Exemples de Zones d'Offres d'Emploi	12
2. INDICATEURS DES DESEQUILIBRES RENCONTRES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI	16
2.1 Définition des indicateurs de déséquilibre	16
2.1.1 Indicateur de déséquilibre "Quantitatif"	16
2.1.2 Déséquilibre "Qualitatif"	17
2.1.3 Amélioration de la ZOE immédiate à la ZOE étendue	18
2.2 Données mobilisées pour le calcul des indicateurs de concurrence	18
3. UNE TYPOLOGIE DES ZUS EN 6 GRANDES FAMILLES	20
3.1 Représentations des groupes de la typologie	20
3.2 Approche manuelle de la typologie	23
3.3 Description des groupes de la typologie	25
3.3.1 Une hiérarchie du niveau de "concurrence" entre demandeurs d'emploi	25
3.3.2 Des situations hétérogènes entre demandeurs d'emploi	26
3.3.3 Une hiérarchie de la "concurrence" entre demandeurs d'emploi	27
3.4 Éléments de caractérisation a posteriori des groupes de la typologie.....	28
3.4.1 Des disparités importantes d'accès au marché de l'emploi.....	28
3.4.2 Des temps de transport domicile - travail très variables.....	29
3.4.3 Les taux de chômage reflètent imparfaitement les niveaux de concurrences.....	30
3.5 Cartographie des groupes de la typologie.....	31
4. FICHES D'ANALYSE DÉTAILLÉE DES ZUS	34
4.1 Indicateurs synthétiques	34
4.2 Représentation graphique des groupes	35
4.3 Détail par métiers	35
4.4 Carte des ZOE	36
4.5 Données complémentaires sur la population et les demandeurs d'emploi	37
4.6 Exemple de fiche	1
CONCLUSION	3
ANNEXES	5
Groupe A (19 ZUS) "Le meilleur accès à l'emploi"	5
Groupe B (22 ZUS) "Accès favorisé à l'emploi malgré certains déséquilibres"	5
Groupe C (45 ZUS) "Situations intermédiaires hétérogènes"	6

Groupe D (26 ZUS) "Accès restreint au marché de l'emploi et déséquilibre marqué entre métiers..."	7
Groupe E (34 ZUS) "Concurrences élevées, malgré un accès possible à l'emploi en ZOE étendue"	8
Groupe F (11 ZUS) "Concurrences élevées et déséquilibres persistants en ZOE étendue"	9

INTRODUCTION

Sur les 751 ZUS définies par la loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville, 717 se situent en France métropolitaine dont 157 dans la région Île-de-France. Ces quartiers, qui se caractérisent notamment par un déséquilibre marqué sur le marché de l'emploi, rassemblent 12% des Franciliens contre seulement 8% de la population nationale.

■ *Des efforts à poursuivre en termes de politiques d'emploi*

La loi d'orientation et de programmation pour la ville du 1^{er} août 2003, en assignant des objectifs précis en termes de réduction des inégalités sur le marché de l'emploi (réduire d'un tiers le nombre de chômeurs dans les ZUS sur une période de 5 ans) n'a fait que renforcer l'aspect critique de la problématique de l'emploi dans les ZUS.

Bien sûr, des premiers résultats encourageants sont survenus sur le front de l'emploi, et l'on constate une réduction des écarts entre chômage en ZUS et hors ZUS. Au niveau national cependant, le taux de chômage dans les ZUS reste deux fois supérieur à la moyenne nationale¹. En Île-de-France, les demandeurs d'emploi des ZUS ont eux aussi bénéficié de l'amélioration du marché du travail (-8,3% de demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 en 2005) mais à un rythme inférieur à la moyenne régionale (-9,0%). Ce différentiel est plus marqué encore chez les demandeurs d'emploi de longue durée (-8% dans les ZUS franciliennes contre -9,5% en Île-de-France). Par ailleurs, la réduction du chômage dans les ZUS s'accompagne d'une progression régulière des situations intermédiaires entre emploi et chômage : le nombre de DEFM de catégorie 6 (exercice d'activités réduites supérieures à 78 h dans le mois) a ainsi progressé de près de 25% entre 2002 et 2005.

■ *Des profils de demandeurs d'emploi typés... en décalage avec l'économie locale ?*

Les profils des demandeurs d'emploi résidant en ZUS présentent par ailleurs des caractéristiques distinctes, qui sont à rapprocher de celles de la population qui vit dans ces quartiers. La part des étrangers parmi les habitants des ZUS est de 20% contre 12% en moyenne régionale. Ainsi, à fin 2004, près de 36% de la DEFM résidant en ZUS est de nationalité étrangère contre 24% des demandeurs franciliens. De même, les jeunes de moins de 25 ans sont surreprésentés parmi les

¹ Le taux de chômage en ZUS à fin 2004 est ainsi estimé à 20,7% sur le territoire national (Source : Enquête Emploi en continu, INSEE)

demandeurs d'emploi : près de 23% de la demande d'emploi régionale des « jeunes » est issue des ZUS.

Cependant, c'est principalement en termes de formations que les écarts les plus marqués se font sentir : près de 2/3 des demandeurs des ZUS ont un diplôme équivalent ou inférieur au brevet des collèges (contre moins de 50% dans la région). Le niveau de qualification, et plus encore le métier recherché par les demandeurs des ZUS, peuvent en conséquence paraître en décalage avec l'économie locale plus fortement tournée vers les services.

■ *Des disparités importantes passées au crible par des méthodes statistiques*

Les ZUS se distinguent donc du reste de la région par le nombre et la nature des demandeurs d'emploi qui y résident. Il serait pour autant malvenu de considérer les 157 ZUS franciliennes comme une entité homogène. En termes de taille, de structure de population, les ZUS présentent des disparités sensibles. De même, les évolutions récentes sur le marché de l'emploi sont susceptibles de présenter des écarts importants d'une ZUS à une autre : en fonction de la dynamique du tissu économique local, des dispositifs destinés à promouvoir l'embauche (dans les ZFU notamment)...

La mise en place d'outils statistiques adéquats, permet peu à peu d'appréhender en profondeur la diversité des situations rencontrées dans ces quartiers, notamment en termes sociodémographiques comme l'ont illustré par le passé certains travaux de typologie². Ce type de travaux se propose d'explorer l'hétérogénéité des situations rencontrées dans les 157 ZUS franciliennes, et de procéder à un regroupement des ZUS relevant de caractéristiques semblables, selon un nombre restreint de « familles types ». Nous proposons de réaliser un travail de ce type sur les données d'emploi afin d'examiner l'ampleur et la nature des déséquilibres rencontrés sur les marchés de l'emploi des différentes ZUS franciliennes.

■ *Typologie des déséquilibres sur le marché de l'emploi : une démarche en quatre temps*

Ce rapport reprend les résultats de l'étude confiée au Crédoc par la Mission pour l'Égalité des Chances. Il est exposé selon la démarche en 4 temps qui a présidé à son élaboration. Dans un premier temps, nous menons une réflexion visant à circonscrire géographiquement le marché de l'emploi local adressé à chaque ZUS. Cette réflexion nous amène à définir des Zones d'Offres d'Emploi (ZOE) qui constituent l'un des apports principaux de cette étude. Nous construisons dans un

² Voir par exemple, « Les zones urbaines sensibles franciliennes : des réalités diverses », A la page n°271 – Août 2006, INSEE – Préfecture de la région Île-de-France

deuxième temps une série d'indicateurs visant à mesurer les déséquilibres rencontrés sur ces ZOE, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Nous sommes ainsi amenés à définir le niveau de concurrence rencontré sur le marché de l'emploi local par tout demandeur résidant en ZUS. La troisième partie du rapport expose les résultats de la typologie statistique en 6 groupes des 157 ZUS, basée sur ces indicateurs. Enfin, la quatrième partie du rapport expose la présentation des fiches types réalisées pour chaque ZUS en complément de cette typologie. Ces fiches fournissent un support standard permettant d'appréhender rapidement la situation sur le marché de l'emploi rencontrée dans les ZUS franciliennes. Elles constituent un support de choix pour guider l'action publique locale au cas par cas.

1. CIRCONSCRIRE LE MARCHÉ DE L'EMPLOI LOCAL : ELABORATION DES ZOE

Avant d'examiner les déséquilibres entre offre et demande d'emploi, il conviendra dans un premier temps de s'interroger sur la zone géographique pertinente sur laquelle est censée se concentrer l'offre d'emploi susceptible d'être adressée aux demandeurs d'emploi résidant en ZUS. Ce choix, comme on peut l'imaginer, conditionne pour beaucoup la nature des résultats de l'étude.

En première analyse, il était prévu de retenir, pour circonscrire le marché de l'emploi local, la Zone d'Emploi (ZE, élaborée par INSEE) dans laquelle se situe la ZUS. Ce choix présentait un avantage notable, celui de l'utilisation d'un découpage géographique préexistant cohérent avec la problématique. Les ZE sont en effet définies sur la base des distances domicile-travail, au sens où, schématiquement, la plupart des personnes résidant dans une ZE travaillent également dans cette ZE.

L'examen rapide des données disponibles sur la base des Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS INSEE) mises à disposition montre que, en Ile-de-France du moins, cette définition « intuitive » des ZE est contredite par les faits. Il apparaît alors que ce découpage géographique, bien que pratique, n'est pas adapté à l'étude comme nous l'illustrons ci-dessous.

Ce constat nous conduit à proposer un zonage alternatif, dit de Zones d'Offres d'Emploi, nous paraissant plus conforme aux exigences de l'étude et dont nous présentons dans un deuxième temps le mode de construction.

1.1 Inadéquation des Zones d'Emploi de l'INSEE à la problématique de l'étude

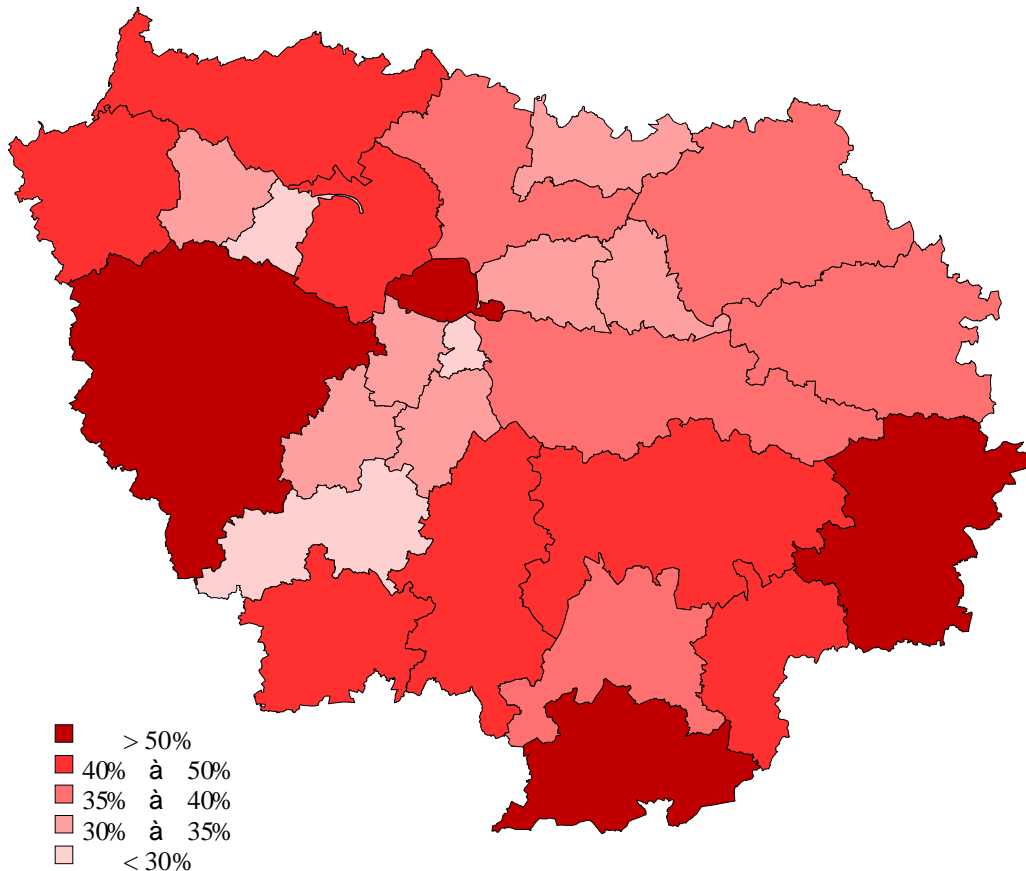
Les DADS permettent de croiser, pour chaque travailleur salarié :

- Le lieu de résidence de la personne (commune, zone d'emploi)
- Le lieu de travail (commune, zone d'emploi).

L'utilisation de cette source permet donc de connaître la proportion de personnes vivant dans une ZE qui travaillent dans cette ZE. L'utilisation de ces données contredit quelque peu la définition même des ZE. En effet, seules 4 ZE emploient plus de la moitié des actifs salariés qui y résident.

Ce résultat n'est cependant communiqué qu'à titre informatif, afin de mieux appréhender la réalité des ZE en Ile-de-France. En réalité, il est plus intéressant de se focaliser sur une deuxième analyse, également menée sur les données DADS, et conduisant à rapprocher la commune de résidence et la ZE de travail, pour chacune des communes dans lesquelles sont situées les ZUS franciliennes.

Une proportion relativement modeste de salariés travaillent dans leur ZE de résidence
(Part des actifs salariés résidant dans la ZE qui travaillent dans la ZE)



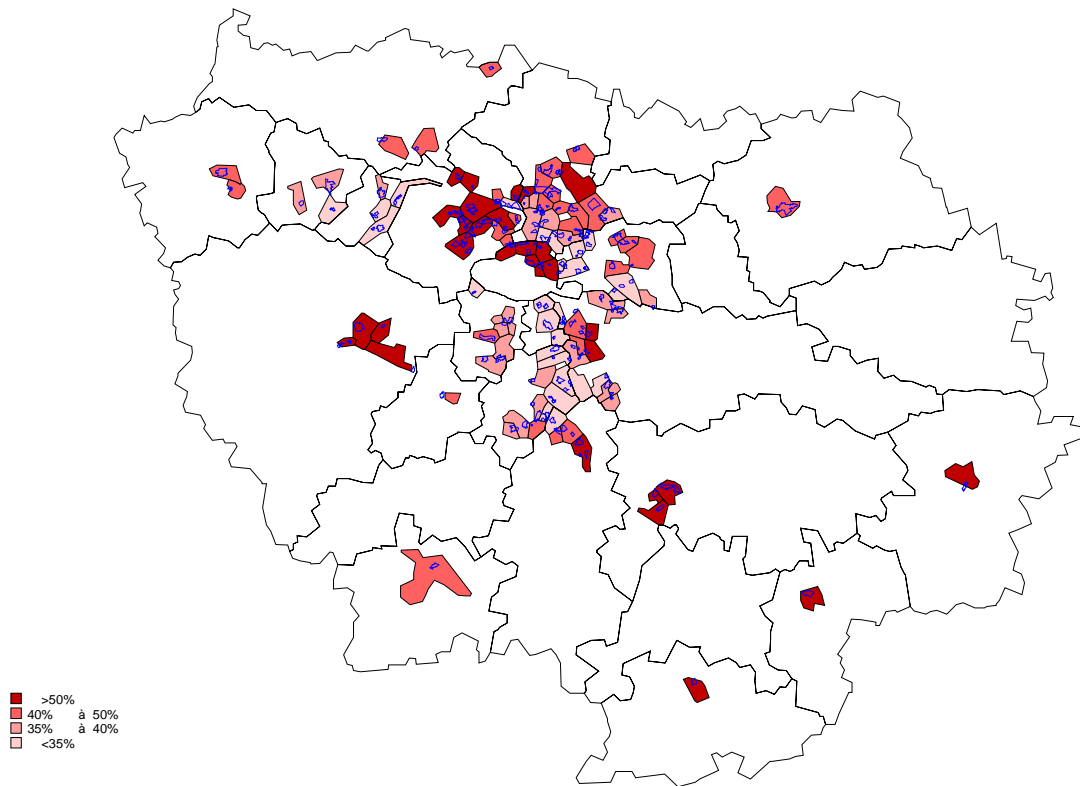
Source : DADS, traitements CRÉDOC

Guide de lecture : 63% des postes exercés par une personne résidant dans l'une des communes de la zone d'emploi de Paris sont situés dans une entreprise de la zone d'emploi de Paris. En revanche, seulement 25% des postes exercés par une personne résidant dans la zone d'emploi de Dourdan sont situés dans une entreprise de la zone d'emploi de Dourdan.

Il ressort que la part des actifs salariés résidant dans la commune de la ZUS qui travaillent dans la ZE qui englobe la commune varie de 22 à 79%. Ainsi, il existera tantôt des situations dans lesquelles la ZE recouvre de façon satisfaisante les lieux de travail des actifs d'une même commune, d'autres dans lesquelles ce découpage s'avèrera inopérant. Les actifs de certaines communes de grande couronne sont répartis sur un territoire géographique étendu.

D'après ces analyses rapides, il apparaît souhaitable de redéfinir plus finement le marché de l'emploi local, ce qui nous amène à créer les Zones d'Offres d'Emploi (ZOE).

Une moindre concentration géographique de l'emploi salarié dans les communes de grande couronne (Proportion des postes de la commune exercés dans la ZE)



Source : DADS, traitements CRÉDOC

Guide de lecture : 73% des salariés résidant dans la commune de Trappes exercent leur emploi au sein de la ZE de Versailles. Alors que seulement 31% des salariés résidant à Boulogne-Billancourt travaillent dans la ZE de Boulogne.

1.2 Elaboration des Zones d'Offres d'Emploi (ZOE)

L'objectif assigné à l'étude pose dans un premier temps la question de la définition du marché de l'emploi local, c'est-à-dire du contour de la zone géographique au sein de laquelle un demandeur d'emploi résidant dans une ZUS donnée est susceptible de trouver un emploi. Le découpage régional en zones d'emploi élaboré par l'INSEE s'avère, comme nous venons de le voir, inadapté à l'entrée par quartier retenue dans cette étude.

Nous proposons donc un découpage inédit de la région francilienne, auquel nous donnons le nom de Zone d'Offres d'Emploi (ZOE). Ce découpage vise pour chacune des 157 ZUS à identifier le périmètre géographique au sein duquel un demandeur d'emploi résidant dans la ZUS considérée est susceptible de trouver un emploi. Il ne s'agit donc pas d'un zonage de l'espace au sens strict, au sens où une

commune peut ici appartenir à plusieurs ZOE (c'est le cas de la plupart des arrondissements parisiens) et où certaines communes peuvent n'appartenir à aucune ZOE (notamment dans les zones les plus rurales de la région).

Deux critères sont pris en compte pour l'élaboration des ZOE :

- Un critère d'éloignement qui permet de circonscrire le marché de l'emploi à une zone définie par un temps d'accès maximal homogène (zone isochrone). Ce critère est obtenu au moyen des données du modèle MODUS (cf. encadré)
- Un critère d'emploi, qui permet de restreindre le marché de l'emploi à des zones dans lesquelles on dénombre des emplois effectifs de personnes résidant actuellement dans la ZUS. Ce critère est obtenu au moyen des données DADS.

Présentation des sources de données utilisées pour la création des ZOE

La matrice du modèle MODUS de la DREIF fournit une estimation du temps de déplacement à l'intérieur de la région Île-de-France, découpée en plus de 1200 « mailles » origine/destination. Le positionnement des ZUS à l'intérieur de ces mailles permet de définir le temps de trajet nécessaire pour accéder à une offre d'emploi, et ainsi de définir une Zone d'Offres d'Emploi isochrone (regroupement des communes situées à un temps de trajet équivalent de la ZUS).

Le temps de déplacement est calculé de commune à commune par regroupement des mailles de la matrice MODUS. Il est obtenu en effectuant la moyenne pondérée par le taux d'équipement en véhicules personnels des ménages de la ZUS entre le temps de trajet en véhicule personnel (moyenne aux heures de pointe du matin et du soir) et le temps en transport en commun. Le temps de trajet en transport en commun inclut notamment :

- *le temps d'accès aux stations à partir du point de départ,*
- *le temps de correspondance,*
- *la fréquence du service,*
- *le temps d'accès au point d'arrivée à partir de la station.*

Il s'agit donc d'un temps de transport moyen estimé de la « porte à la porte » entre deux « mailles » du zonage. Le degré de précision dépend ainsi de l'étroitesse de la maille: (mailles fines au cœur de la région, mailles larges dans les zones excentrées).

Les données DADS nous permettent de calculer dans les zones ainsi définies la part des actifs salariés résidant en ZUS et exerçant leur emploi dans la ZOE (au 31/12/2005), et d'estimer la part des offres d'emploi accessibles dans la ZOE (offres d'emploi pourvues courant 2005). Afin de coller au plus proche des données des quartiers ZUS, nous avons proposé de réduire le champ des indicateurs aux employés et ouvriers, dont la mobilité professionnelle est moindre et qui constituent l'essentiel des demandeurs d'emploi résidant en ZUS.

■ Définition du critère d'éloignement

La question du critère d'éloignement peut être découpée en deux composantes :

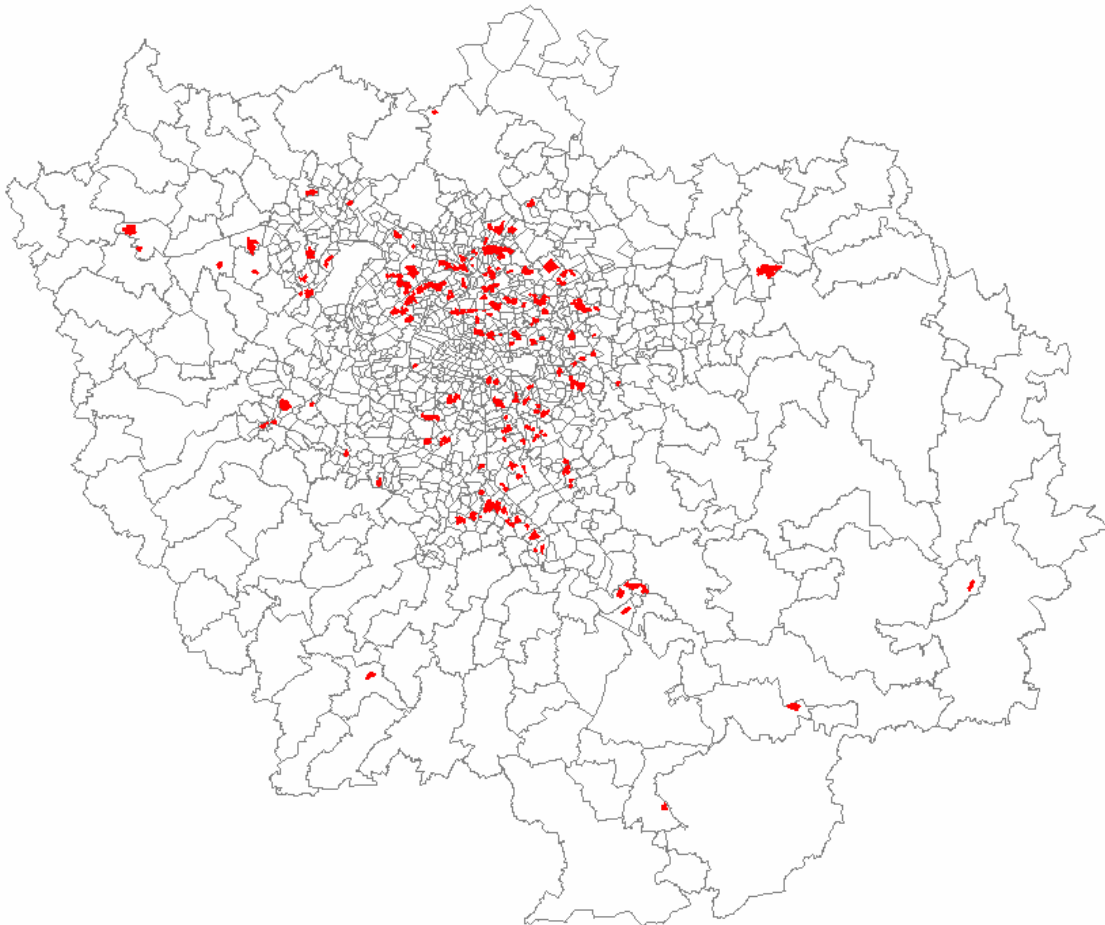
- quel est le mode de transport retenu comme base des calculs ?

- A quel temps de trajet maximal doit-on situer les frontières de la ZOE ?

S'agissant du mode de transport, le mode de calcul retenu découle d'une double observation : un taux élevé d'équipement en véhicule personnel dans les ZUS les plus excentrées³, une faible densité du réseau de transport en commun couvert par le maillage du modèle MODUS. Ces deux observations nous amènent à conclure à une utilisation importante du véhicule personnel dans les ZUS en question. Ainsi, nous proposons de retenir comme base de calcul le temps moyen de trajet entre véhicule personnel et transport en commun, pondéré par le taux d'équipement en véhicules personnels.

Zonage utilisé pour l'estimation des temps de transport en commun par le modèle MODUS

(Les points rouges désignent les contours des Zones Urbaines Sensibles)



Source : Crédoc, d'après DREIF

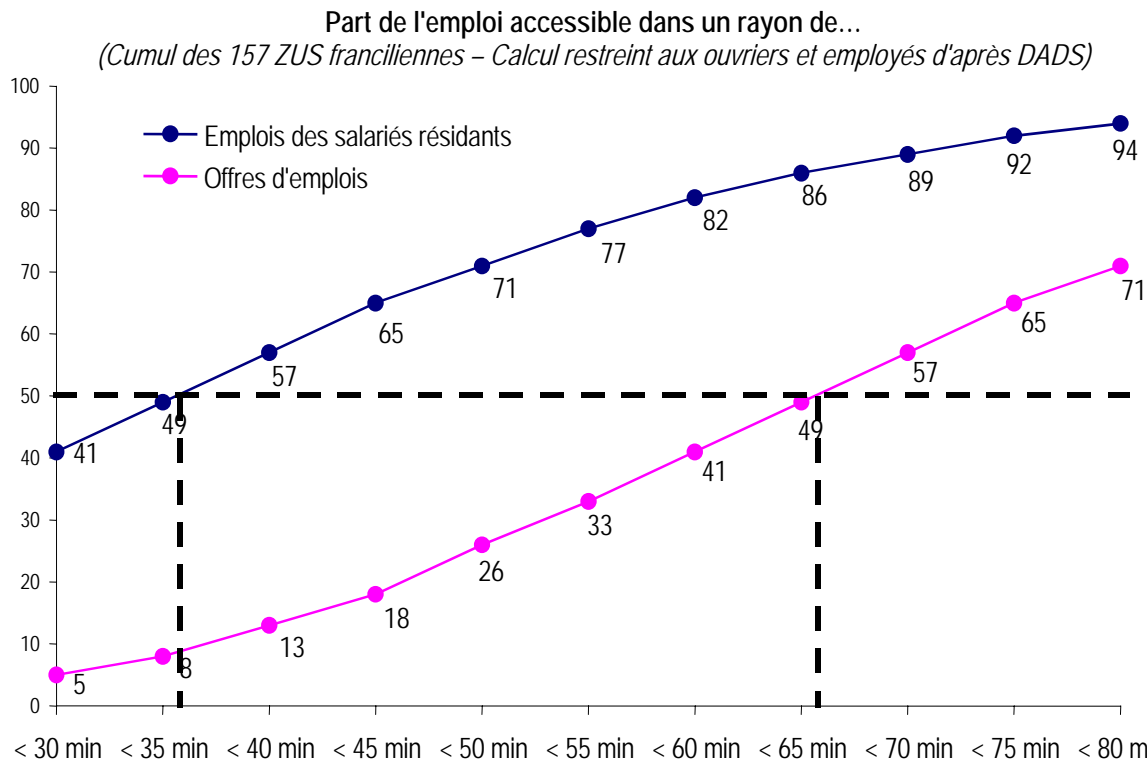
³ D'après données DIV issues du RGP 99

Le choix de la valeur retenue pour le temps de trajet maximal à l'intérieur des ZOE répond à une problématique plus complexe. Il s'agit de trouver un équilibre adéquat entre :

- Une valeur trop faible, qui ne serait pas représentative du temps de trajet domicile-travail effectif par les salariés de la ZUS effectivement en poste ;
- Une valeur trop élevée, qui conduirait à définir un périmètre trop large (offres d'emploi inacceptables).

Le graphe ci-dessous fournit un support privilégié pour le positionnement de cette valeur. Pour chaque tranche de 5 minutes de trajet domicile-travail, le graphique indique la part des emplois des salariés résidents, et la part des offres d'emploi franciliennes accessibles, pour les profils d'ouvriers et d'employés.

Sous réserve des hypothèses retenues pour produire ce graphe, on estime ainsi qu'un salarié en ZUS sur deux travaillerait à moins de 36 minutes de chez lui (courbe bleue). A cette distance, un demandeur d'emploi résidant en ZUS n'accéderait qu'à 8% des offres d'emploi régionales (courbe rose). Ce graphique indique, schématiquement, qu'une part importante des salariés travaillent à proximité de chez eux, alors que pour des demandeurs d'emploi, il conviendrait d'effectuer un déplacement plus important (au moins une heure) afin d'accéder à une part importante des emplois. Ainsi, il faut jusqu'à 66 minutes à un demandeur d'emploi résidant dans une ZUS pour atteindre une offre d'emploi régionale sur deux.



Source : Crédoc, d'après DREIF et DADS INSEE

Guide de lecture : 65% des ouvriers et employés résidant dans une commune contenant une ZUS travaillent à moins de 45 minutes de leur domicile. Pour un demandeur d'emploi résidant en ZUS, 18% des offres d'emploi régionales (pour les profils ouvriers et employés) sont accessibles à moins de 45 minutes du domicile.

■ Définition du critère d'emploi

La ZOE doit correspondre à la zone géographique au sein de laquelle un demandeur d'emploi résidant dans une ZUS donnée est susceptible de trouver un emploi. D'autres facteurs que le temps de parcours peuvent faire qu'une commune n'offre pas d'emploi acceptable pour ce demandeur. Considérer les communes où travaillent des résidents de la ZUS permet d'intégrer dans notre définition de la ZOE cette information. Ainsi n'ont été retenues que les communes où travaillent des salariés (ouvriers et employés) résidant dans la commune contenant la ZUS.

■ Définition retenue pour la Zone d'Offres d'Emploi

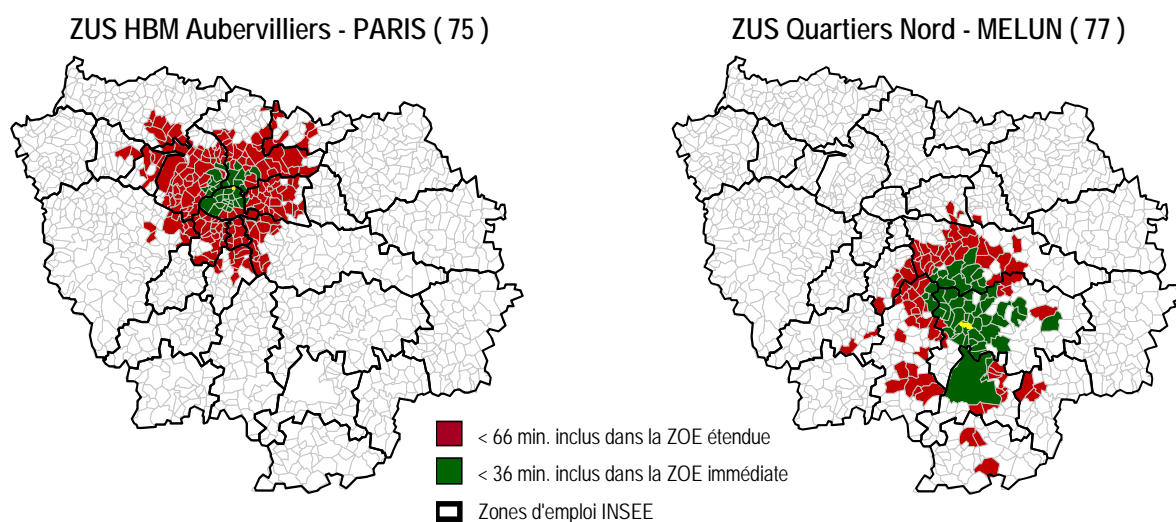
Pour chaque ZUS, deux ZOE ont ainsi été définies :

- Une ZOE immédiate comprenant toutes les communes situées à moins de 36 minutes de la commune contenant la ZUS (soit le temps médian de déplacement domicile - travail pour un salarié d'une ZUS francilienne), et où l'on constate la présence de salariés (ouvriers et

employés) travaillant dans cette commune, parmi ceux qui résident dans la commune contenant la ZUS.

- Une ZOE étendue comprenant toutes les communes situées à moins de 66 minutes de la commune contenant la ZUS (soit le temps médian de déplacement pour accéder à une offre d'emploi régionale) , et où l'on constate la présence de salariés (ouvriers et employés) travaillant dans cette commune, parmi ceux qui résident dans la commune contenant la ZUS.

Comme attendu, les contours des zones obtenues diffèrent sensiblement des découpages en zones d'emploi INSEE, comme en attestent les deux exemples ci-dessous.



Source : Crédoc, d'après DREIF et DADS INSEE

1.3 Exemples de Zones d'Offres d'Emploi

Au final, les ZOE immédiates et étendues ont été élaborées pour chacune des 157 ZUS franciliennes. Le périmètre de chacune de ces zones a été cartographié et est reproduit dans les fiches de synthèse qui accompagnent ce rapport. Nous revenons ici sur quelques unes des propriétés des ZOE obtenues, illustrées sur la base de quelques exemples significatifs.

En première lecture, les ZOE obtenues sont conformes aux attentes en termes de proportion des offres d'emploi accessibles et acceptables pour les résidents des ZUS. Les offres d'emploi régionales sont en effet principalement concentrées sur deux départements : Paris (36,5% des offres) et les Hauts-de-Seine (16,5%). Les ZOE dont le périmètre empiète largement sur l'un de ces deux départements bénéficient de fait d'un accès à un volume important d'offres d'emploi. Dans la ZOE immédiate de la ZUS de Melun, seulement 3% des offres régionales sont accessibles, contre 38% pour certaines ZUS des quartiers nord de Paris.

Notons également que le passage de la ZOE immédiate à la ZOE étendue induit mécaniquement une augmentation significative de la part des offres accessibles. Les différences peuvent toutefois perdurer en ZOE étendue : à peine 8% des offres régionales sont accessibles dans la ZOE étendue de la ZUS de Melun, contre près de 80% pour la ZUS parisienne du HBM Aubervilliers.

Signalons enfin que des ZUS géographiquement proches peuvent rencontrer des situations sensiblement différentes sur le marché de l'emploi. Les ZUS d'Aulnay-sous-Bois et de Gonesse, sont ainsi confrontées à des marchés de l'emploi relativement différents, comme en témoigne le tracé de leurs ZOE respectives. En ZOE immédiate, respectivement 5,7% et 1,8% des offres d'emploi régionales leur sont accessibles, et jusqu'à respectivement 76,4% et 54,5% en ZOE étendue.

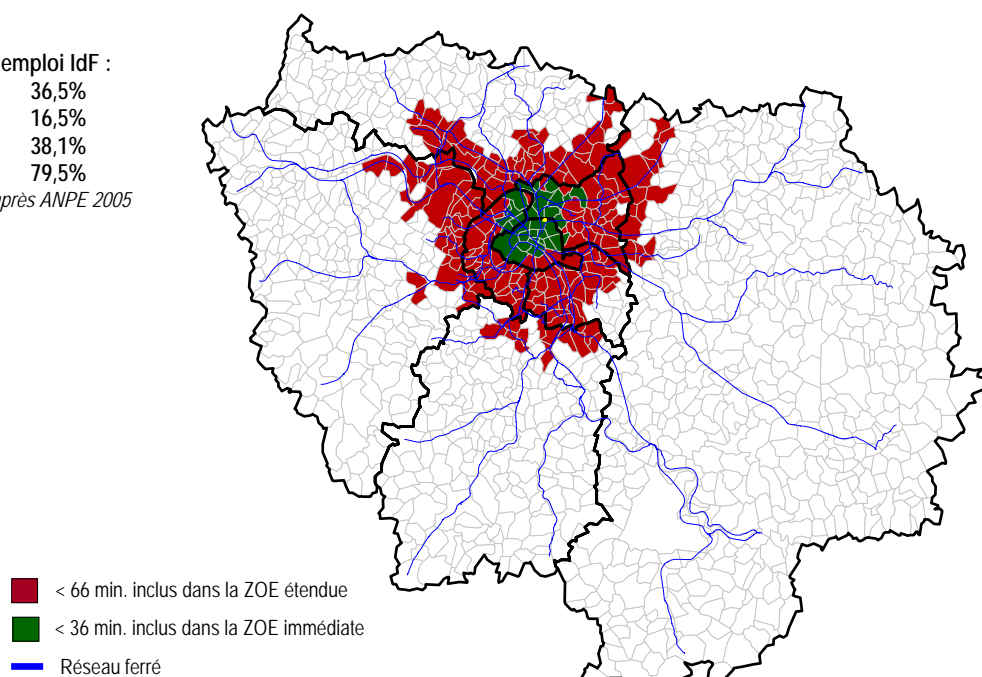
Ces quelques exemples permettent d'ores et déjà de prendre conscience d'un facteur important de déséquilibre entre ZUS : le volume global du marché de l'emploi accessible au prix d'un temps de trajet raisonnable. Un autre facteur important va être décisif pour évaluer les déséquilibres rencontrés sur le marché de l'emploi : le volume global de la demande d'emploi confrontée à cette offre. C'est ce que nous proposons de mettre en évidence au cours de la partie suivante.

HBM Aubervilliers : Paris (75) - ZUS n°1100010

Part des offres d'emploi IdF :

Paris	36,5%
Hauts de Seine	16,5%
ZOE immédiate	38,1%
ZOE étendue	79,5%

Source : Crédoc, d'après ANPE 2005



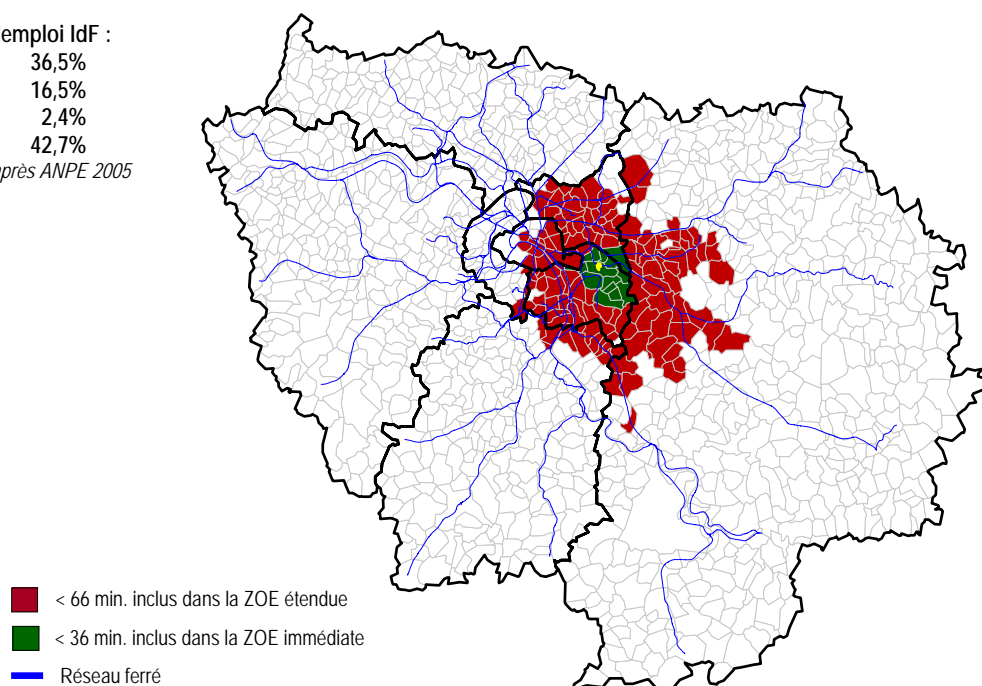
Source : Crédoc, d'après DREIF, INSEE DADS 2005

Cité Jardin / Les Boullereaux : Champigny-sur-Marne (94) – ZUS n°1143020

Part des offres d'emploi IdF :

Paris	36,5%
Hauts de Seine	16,5%
ZOE immédiate	2,4%
ZOE étendue	42,7%

Source : Crédoc, d'après ANPE 2005



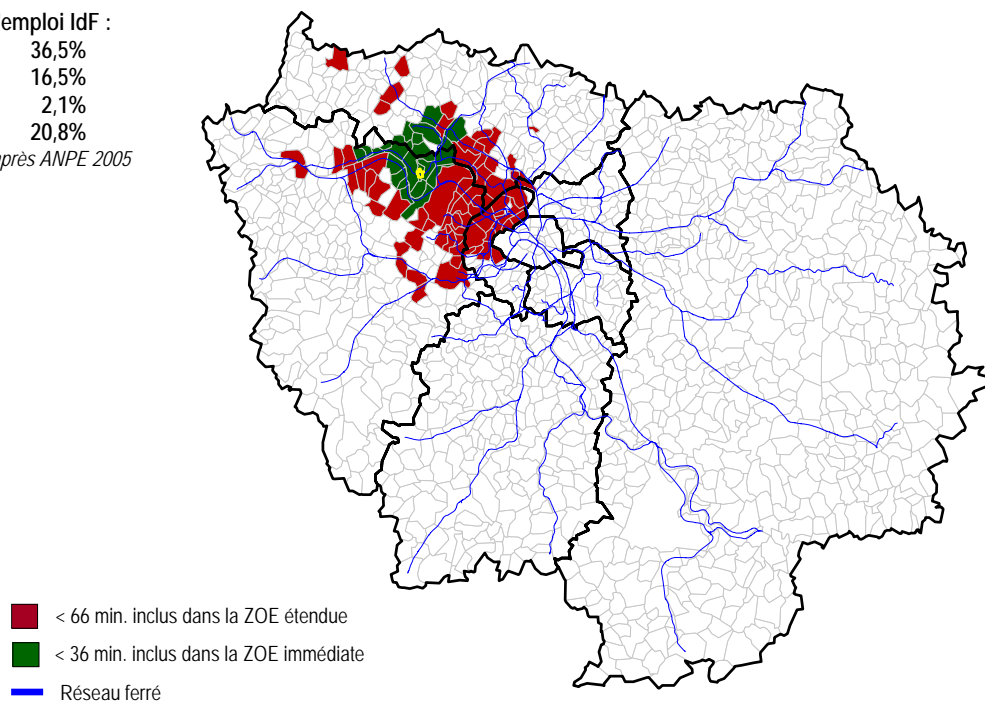
Source : Crédoc, d'après DREIF, INSEE DADS 2005

La Noë / Les Feucherets : Chanteloup-les-Vignes (78) – ZUS n°1105010

Part des offres d'emploi IdF :

Paris	36,5%
Hauts de Seine	16,5%
ZOE immédiate	2,1%
ZOE étendue	20,8%

Source : Crédoc, d'après ANPE 2005



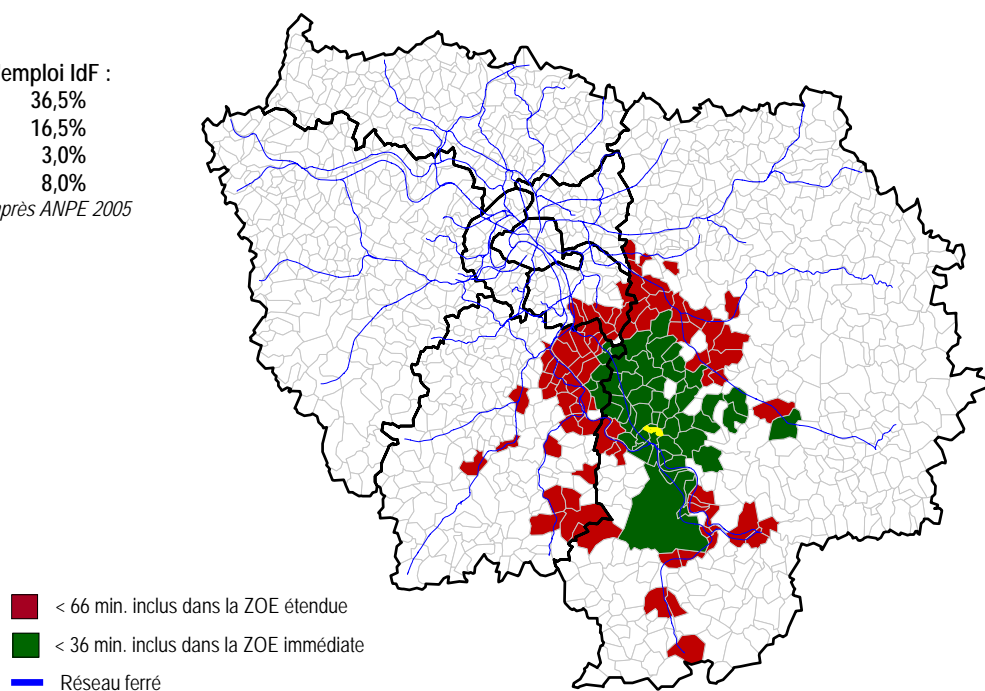
Source : Crédoc, d'après DREIF, INSEE DADS 2005

Quartiers Nord : MELUN (77) - ZUS n°1102040

Part des offres d'emploi IdF :

Paris	36,5%
Hauts de Seine	16,5%
ZOE immédiate	3,0%
ZOE étendue	8,0%

Source : Crédoc, d'après ANPE 2005



Source : Crédoc, d'après DREIF, INSEE DADS 2005

La Rose des Vents / Emmaüs : AULNAY-SOUS-BOIS (93) - ZUS n°1123010

Part des offres d'emploi IdF :

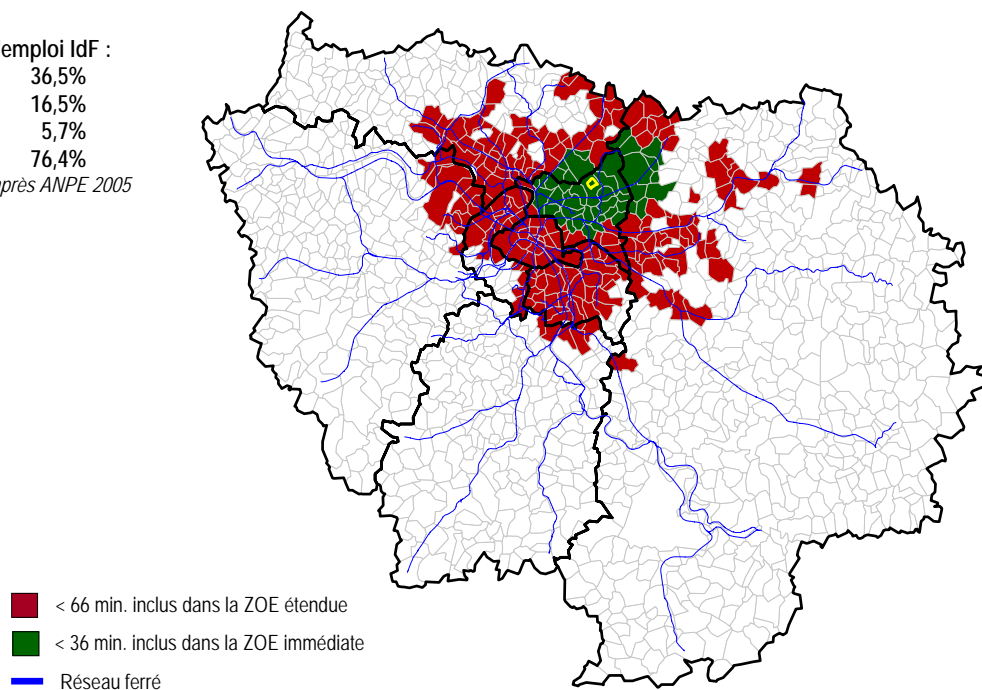
Paris 36,5%

Hauts de Seine 16,5%

ZOE immédiate 5,7%

ZOE étendue 76,4%

Source : Crédoc, d'après ANPE 2005



Source : Crédoc, d'après DREIF, INSEE DADS 2005

La Fauconnière : GONESSE (95) - ZUS n°1157050

Part des offres d'emploi IdF :

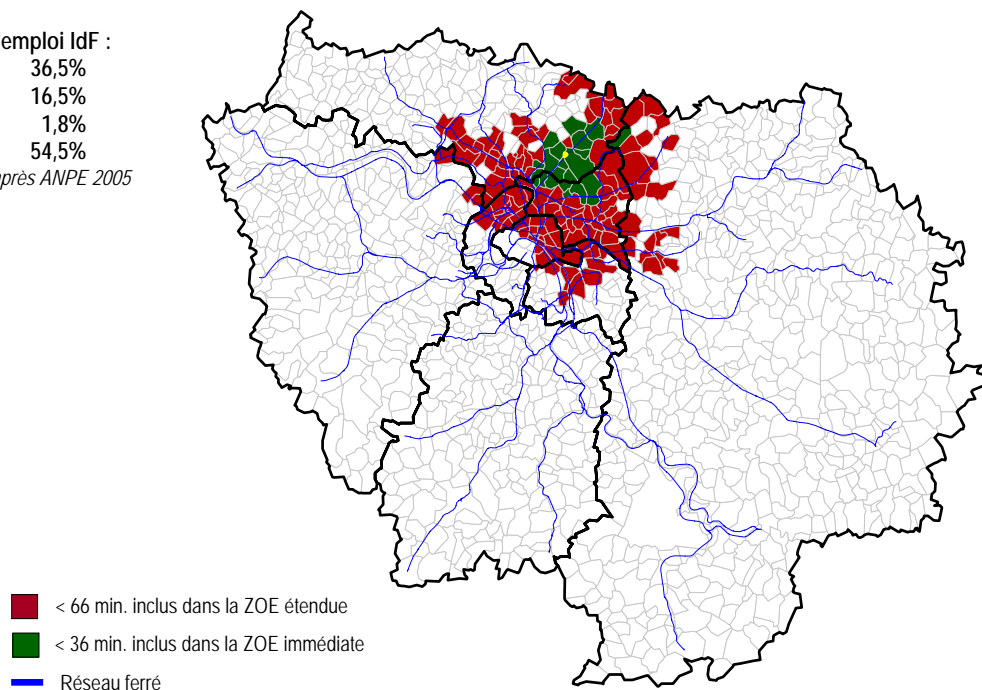
Paris 36,5%

Hauts de Seine 16,5%

ZOE immédiate 1,8%

ZOE étendue 54,5%

Source : Crédoc, d'après ANPE 2005



Source : Crédoc, d'après DREIF, INSEE DADS 2005

2. INDICATEURS DES DESEQUILIBRES RENCONTRES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

A l'issue de l'étape précédente, nous disposons d'une définition précise du périmètre géographique des marchés de l'emploi (les ZOE) sur lesquels se retrouvent positionnés les demandeurs des différentes ZUS. Dans ces zones, il est possible de construire des indicateurs du marché de l'emploi par consolidation des données d'offre et de demande d'emploi disponibles au niveau communal. En d'autres termes, il suffira de définir un certain nombre d'indicateurs du marché de l'emploi et d'en recueillir la valeur pour chacune des communes entrant dans le périmètre des ZOE pour obtenir des mesures du niveau de déséquilibre entre offre et demande au niveau du marché de l'emploi local.

Mais comment définir formellement cette notion de déséquilibre ? Le parti pris de cette étude consiste à se placer du point de vue du demandeur : un déséquilibre c'est donc, en première analyse, une situation défavorable localement au demandeur. Il convient par ailleurs de distinguer une situation défavorable à tous les demandeurs d'une situation défavorable à certaines catégories de demandeurs. Par ailleurs, il convient de disposer d'un point de repère (une situation « moyenne ») par rapport auquel est calculé ce déséquilibre.

Nous proposons de ramener le marché de l'emploi à la situation moyenne rencontrée en Ile-de-France, et de définir 2 grands types d'indicateurs :

- Un indicateur de déséquilibre quantitatif,
- Un indicateur de déséquilibre qualitatif.

Ces deux indicateurs sont calculés sur la base de la ZOE immédiate. Un troisième indicateur dit d'amélioration du marché de l'emploi entre les ZOE immédiates et étendues est également construit dans le cadre de l'étude. Les définitions de ces indicateurs sont exposées ci-dessous de façon plus détaillée.

2.1 Définition des indicateurs de déséquilibre

2.1.1 Indicateur de déséquilibre "Quantitatif"

Pour chaque métier on calcule le niveau de concurrence dans la ZOE par le ratio du nombre de demandeurs de la ZOE sur le nombre d'offres d'emplois de la ZOE immédiate, que l'on divise par le même ratio calculé sur l'Île-de-France. On obtient ainsi un indice de concurrence relative du marché de l'emploi local par rapport au marché francilien.

Ensuite, afin de tenir compte de la structure de la demande d'emploi de la ZUS, on pondère chaque indicateur métier, par la part que représente ce métier dans les demandeurs de la ZUS. La moyenne pondérée sur l'ensemble des métiers constitue une mesure synthétique du niveau concurrentiel du marché de l'emploi local dans la ZOE immédiate.

Exemple : Une concurrence de 2 signifie qu'en moyenne pour un demandeur de la ZUS il y a 2 fois plus de demandeurs concurrents par offre accessible que pour un demandeur d'Île-de-France.

2.1.2 Déséquilibre "Qualitatif"

Le second indicateur permet une mesure des disparités entre les niveaux de concurrence des différents métiers. Il s'agit en effet de mesurer comment, indépendamment du niveau de concurrence global rencontré dans la ZUS (qui peut être élevé ou faible), certains métiers peuvent être exposés à un marché de l'emploi plus concurrentiel.

On calcule donc un indicateur de dispersion des niveaux de concurrence des métiers au sein de la ZUS. Pour chaque métier on divise le niveau de concurrence par le niveau de concurrence de la ZOE tous métiers confondus (nombre d'offres ZOE divisé par le nombre de demandeurs ZOE, le tout divisé par le même ratio sur l'Île-de-France) :

$$\begin{aligned} & \text{Déséquilibre}_{\text{métier}} \\ & = \\ & \frac{(\text{concurrence dans la ZOE}_{\text{métier}} / \text{concurrence dans la ZOE}_{\text{tous métiers}})}{(\text{concurrence en IdF}_{\text{métier}} / \text{concurrence en IdF}_{\text{tous métiers}})} \end{aligned}$$

Une valeur élevée signifie un niveau de concurrence accrue sur le métier considéré dans la ZOE considérée (par rapport à la situation rencontrée en Ile-de-France). En pratique, si le résultat est supérieur à 1,25, le métier est considéré en sur-concurrence par rapport à la moyenne du marché local de l'emploi.

L'indicateur de déséquilibre qualitatif est ainsi obtenu en calculant la part cumulée des demandeurs de la ZUS qui recherchent un emploi dans l'un des métiers classés en situation de sur-concurrence.

Décomposition du mode de calcul de l'indice de déséquilibre qualitatif
Exemple décomposé selon la nomenclature ROME en 17 positions

CODE ROME	r11	r12	r13	r14	r21	r23	r32	r33	r41	r42	r43	r44	r45	r46	r47	r62	autres	Ts métiers
CONCURRENCE ZOE	1,51	2,06	1,10	0,99	5,56	1,38	3,68	3,89	1,16	1,04	2,53	1,12	1,34	6,30	0,56	1,28	1,15	1,62
CONCURRENCE IDF	1,55	1,31	0,69	0,67	5,11	1,13	2,12	2,37	1,91	1,56	2,14	0,95	2,79	6,20	1,10	0,85	1,07	1,32
SUR-CONCURRENCE	0,80	1,29	1,31	1,21	0,89	1,00	1,42	1,34	0,49	0,55	0,96	0,96	0,39	0,83	0,42	1,23	0,87	
STRUCTURE DE LA DEMANDE ZUS	16,56	19,69	4,69	9,38	1,56	3,13	2,81	1,56	0,84	4,38	19,36	5,94	1,56	3,12	0,84	0,84	3,75	
DESEQUILIBRE	0%	20%	5%	0%	0%	0%	3%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	

DESEQUILIBRE TOTAL 29%

Source : Crédoc, d'après données ANPE / DARES

Exemple : Une valeur de 29 signifie que 29% des demandeurs de la ZUS recherchent un emploi dans un métier pour lequel il y a une concurrence accrue sur le marché de l'emploi. Dans le tableau ci-dessus, les métiers placés en situation de « sur-concurrence » sont les personnels des services administratifs et commerciaux (R12 : 20% des demandeurs), les personnels de l'industrie hôtelière (R13 : 5% des demandeurs), cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication (R32 : 3% des demandeurs), cadres commerciaux (R33 : 2% des demandeurs).

2.1.3 Amélioration de la ZOE immédiate à la ZOE étendue

Les deux premiers indicateurs décrits précédemment sont uniquement basés sur la situation du marché de l'emploi en ZOE immédiate. Le troisième indicateur mesure l'amélioration relative du niveau concurrentiel lors du passage de la ZOE immédiate à la ZOE étendue. Il est basé sur le rapport entre l'indicateur synthétique de concurrence mesuré au niveau de la ZOE immédiate et celui mesuré au niveau de la ZOE étendue.

Exemple : Une amélioration de 2 signifie que le niveau de concurrence pour la ZUS considérée est 2 fois moins important dans la ZOE étendue que dans la ZOE immédiate.

2.2 Données mobilisées pour le calcul des indicateurs de concurrence

L'étude repose principalement sur l'utilisation de données statistiques permettant de caractériser finement la demande d'emploi émanant des habitants des ZUS franciliennes et l'offre d'emploi dont le périmètre géographique vient d'être défini dans le chapitre précédent, la Zone d'Offres d'Emploi. La pertinence des résultats mis en évidence au cours de l'étude repose étroitement sur la mobilisation de données exhaustives et adaptées à la problématique ; c'est pourquoi il convient, en préalable aux analyses statistiques, de procéder au recensement des diverses sources mobilisables dans le cadre de l'étude. Ces sources sont ici présentées en fonction de leur thématique d'analyse.

■ ***Données relatives à la demande d'emploi dans les ZUS***

Première facette des données mobilisées dans le cadre de cette étude, elles doivent permettre de caractériser finement la nature de la demande d'emploi, mais également de situer les caractéristiques de la population résidant dans les ZUS (comparativement au reste de la commune).

Les données mobilisées concernent principalement les DEFM de catégorie 1⁴ déposées à l'ANPE au 31 / 12 / 2005. Cet indicateur constitue la mesure centrale de la demande d'emploi au niveau des ZUS, cette information est disponible par grande famille de métier recherché (Nomenclature ROME agrégée en 17 catégories).

■ ***Données relatives à l'offre d'emploi susceptible d'être adressée aux ZUS***

Deuxième facette des données mobilisées dans le cadre de cette étude, elles doivent permettre de caractériser l'offre d'emploi émanant des entreprises.

Les principales données mobilisées dans le cadre de cette thématique sont les Offres d'Emploi Enregistrées pour l'année 2005 (Source : ANPE / DARES). Seules les offres d'emploi de plus de 6 mois sont prises en compte dans cette étude. Elles sont également disponibles au niveau de la nomenclature ROME agrégée en 17 métiers⁵.

■ ***Profil de population (Source : SIG DIV d'après INSEE, DGI)***

Ces informations complémentaires ne relèvent pas de l'analyse des déséquilibres sur le marché de l'emploi stricto sensu. Celles-ci ont été utilisées de deux manières : pour affiner l'analyse des variables de déplacement domicile - travail et pour enrichir et nuancer la caractérisation des groupes de la typologie (cf. fiche de synthèse).

⁴ Personnes à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles, n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois et cherchant un emploi à temps complet et à durée indéterminée.

⁵ Au cours des phases intermédiaires de l'étude, il a également été envisagé de recueillir les statistiques d'offres d'emploi exprimées dans l'enquête BMO (Unédic-Crédoc) et dans les DADS INSEE. Les différences de nomenclatures entre les 3 sources ne permettent pas un rapprochement aisé des résultats, c'est pourquoi seule la source ANPE a été mobilisée in fine.

3. UNE TYPOLOGIE DES ZUS EN 6 GRANDES FAMILLES

Pour construire les groupes de la typologie, nous bénéficions d'une méthode statistique éprouvée. Cette méthode repose sur le regroupement, au moyen d'un algorithme informatique, des ZUS en fonction de leur proximité au sens d'un certain nombre de variables choisies a priori, ici, les trois indicateurs⁶. L'algorithme informatique (ACP ou ACM, combinée à une CAH) déduit de ces indicateurs une typologie construite de façon ascendante et hiérarchique, ce qui offre deux avantages :

- Plusieurs niveaux de découpage possibles des 157 ZUS, qu'il est possible d'emboîter les uns dans les autres (à chaque étape, le découpage en N+1 groupes proposé par la typologie est une version affinée du découpage en N groupes) ;
- Des indicateurs statistiques permettant de comparer la capacité à restituer la diversité des situations rencontrées au moyen d'un nombre limité de groupes.

Ces deux propriétés de la méthode nous garantissent de pouvoir produire le découpage assurant le compromis idéal entre lisibilité (un nombre relativement limité de groupes dans la typologie) et représentativité (restitution d'une part importante de la diversité des situations rencontrées).

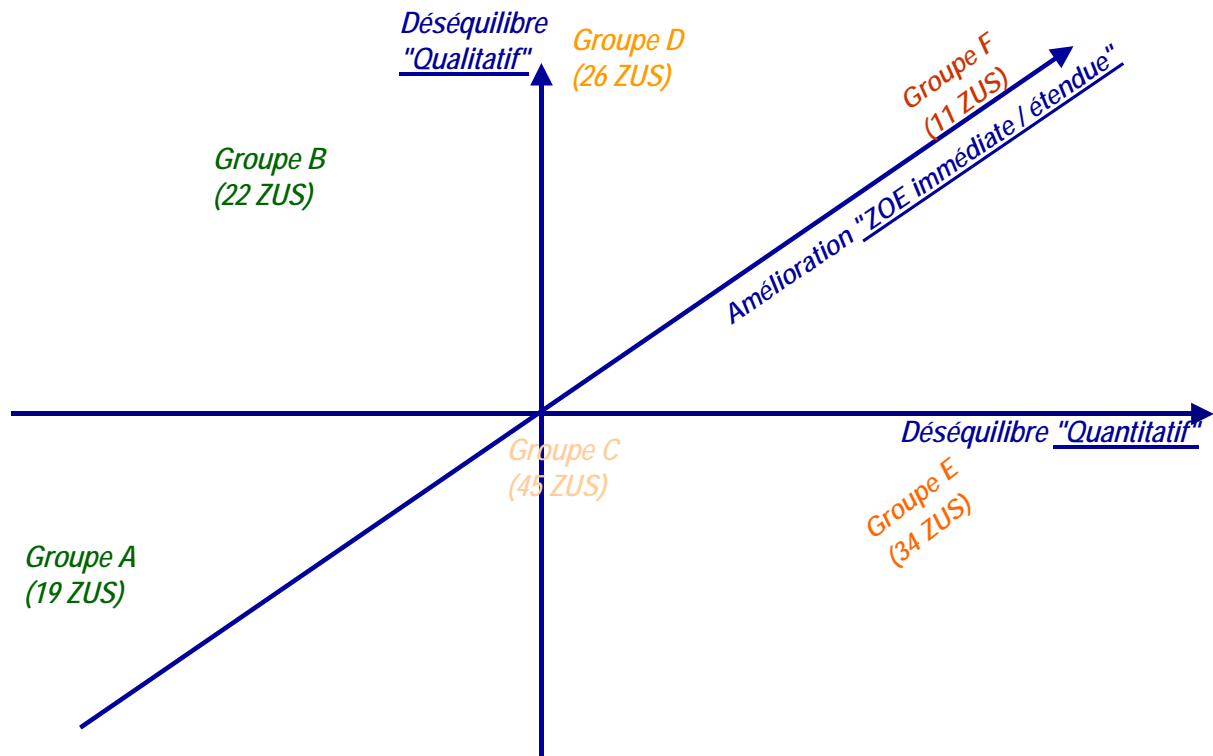
3.1 Représentations des groupes de la typologie

Le meilleur compromis entre lisibilité et représentativité a été obtenu pour une typologie de six groupes, que nous représentons par les six premières lettres de l'alphabet, et que nous avons classés par niveau de concurrence croissant (selon la moyenne des groupes).

Une première représentation graphique permet de situer les six groupes relativement aux trois indicateurs :

⁶ Ces méthodes sont désignées sous le nom générique d'analyses factorielles, qui regroupent les méthodes d'Analyses en Composantes Principales (variables quantitatives), d'Analyses des Correspondances Multiples (variables qualitatives). Elles sont généralement combinées à une méthode de classification automatique (Classification Ascendante Hiérarchique). L'ensemble de ces méthodes postule que les éléments à classer peuvent être représentés dans un espace multidimensionnel formé par les indicateurs pertinents (les variables actives). Les éléments à classer sont ensuite regroupés par un algorithme informatique, en fonction de leur proximité dans cet espace, au moyen d'une mesure sophistiquée de la distance géométrique qui les sépare.

Représentation schématique des 6 groupes de la typologie
(Position stylisée des 6 groupes dans l'espace tridimensionnel représenté par les 3 indicateurs)



Source : Crédoc

Selon le premier axe, le déséquilibre "Quantitatif", on retrouve le classement croissant des groupes : du moins déséquilibré, A, au plus déséquilibré, F.

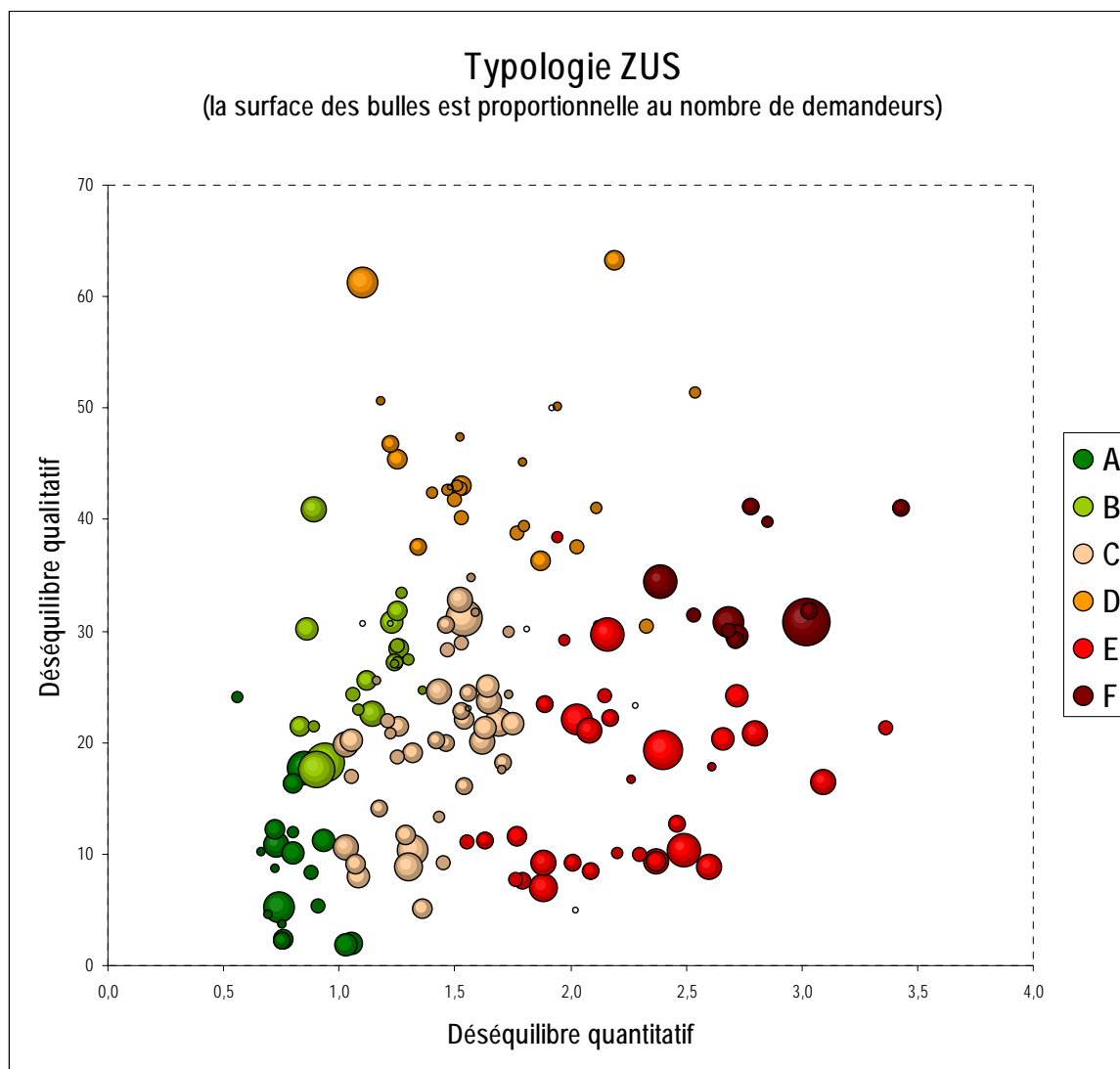
Selon le deuxième axe, le déséquilibre "Qualitatif", on constate que les six groupes peuvent être regroupés en trois paires, A et B, C et D, E et F. Au sein de chaque paire, les niveaux de déséquilibre "Quantitatif" sont proches, mais les niveaux de déséquilibre "Qualitatif" sont très différents.

Quant au troisième axe, d'amélioration de la ZOE immédiate à la ZOE étendue, plus le niveau de déséquilibre "Quantitatif" est important, plus l'amélioration est importante.

La représentation graphique suivante reproduit le premier plan du schéma précédent (déséquilibre quantitatif en abscisse, déséquilibre qualitatif en ordonnée), sur lequel sont figurées chacune des 157 ZUS franciliennes, rassemblées selon leur groupe d'appartenance dans la typologie proposée.

Ce graphique illustre la concentration dans l'espace par « grandes zones » des ZUS de notre typologie. Il souligne également des effets de frontière qui peuvent exister entre les groupes : c'est le cas de certaines ZUS dont le positionnement par rapport aux indicateurs est à la croisée de plusieurs groupes. Ce type de limitation est toutefois inhérent à toute typologie.

Par ailleurs, ce graphique met en évidence l'absence d'« effet taille » dans les groupes de la typologie. En effet, la surface des bulles étant proportionnelle au nombre de demandeurs, on constate que les "tailles" des ZUS au sein des groupes sont très contrastées. Les déséquilibres élevés ne sont donc pas propres aux ZUS d'une certaine taille.



Source : Crédoc

3.2 Approche manuelle de la typologie

Afin de faciliter l'interprétation de la typologie obtenue statistiquement, on peut la comparer avec une typologie "manuelle". Pour obtenir cette typologie manuelle, on découpe chaque axe de l'espace des indicateurs en secteurs. Nous avons retenu le découpage en classes homogènes suivant :

- Le déséquilibre quantitatif en quatre secteurs notés de A à D;
- Le déséquilibre qualitatif en trois secteurs notés de 1 à 3;
- L'amélioration de ZOE immédiate à étendue en trois secteurs notés =, + et ++ .

L'intérêt d'une telle typologie manuelle est double. Il permet dans un premier temps d'aborder la diversité des situations rencontrées selon nos 3 indicateurs, au moyen d'une écriture des groupes directement interprétables : la classe D2+, se caractérise par un déséquilibre quantitatif fort, un déséquilibre qualitatif modéré et une amélioration modeste du niveau concurrentiel lors du passage de la ZOE immédiate à la ZOE étendue. Dans un deuxième temps, le croisement de la typologie manuelle avec la typologie automatique, permet, en un instant, de donner du sens à la typologie statistique.

La lecture du tableau ci-dessous confirme ainsi la forte concentration des ZUS des groupes A et B (de la typologie statistique) dans les groupes « privilégiés sur le marché de l'emploi » de la typologie manuelle (A1=, A2=, A3= en particulier). A l'inverse, les groupes E et F se concentrent principalement sur les groupes peu favorisés de la typologie manuelle (D1++, D2++, D3++). Le groupe D se caractérise quant à lui dans la typologie manuelle par un niveau de déséquilibre qualitatif fort, alors que le niveau de déséquilibre quantitatif paraît extrêmement variable (A3=, B3+, D3+).

Croisement des approches « manuelles » et « automatiques » de la typologie

		Typologie automatique						Ensemble
		A	B	C	D	E	F	
Typologie manuelle	A1+	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,6
	A1=	94,7	4,5	8,9	0,0	0,0	0,0	14,6
	A2+	0,0	9,1	11,1	0,0	0,0	0,0	4,5
	A2=	5,3	40,9	2,2	0,0	0,0	0,0	7,0
	A3=	0,0	27,3	0,0	15,4	0,0	0,0	6,4
	B1+	0,0	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	3,2
	B1=	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,6
	B2+	0,0	9,1	11,1	0,0	0,0	0,0	4,5
	B2=	0,0	4,5	2,2	0,0	0,0	0,0	1,3
	B3+	0,0	0,0	4,4	23,1	0,0	0,0	5,1
	B3=	0,0	4,5	0,0	7,7	0,0	0,0	1,9
	C1+	0,0	0,0	2,2	0,0	2,9	0,0	1,3
	C1++	0,0	0,0	0,0	0,0	8,8	0,0	1,9
	C1=	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,6
	C2+	0,0	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	5,7
	C2++	0,0	0,0	8,9	0,0	0,0	0,0	2,5
	C3+	0,0	0,0	6,7	3,8	0,0	0,0	2,5
	C3++	0,0	0,0	2,2	3,8	0,0	0,0	1,3
	C3=	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,6
	D1++	0,0	0,0	0,0	0,0	47,1	0,0	10,2
	D2+	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	0,6
	D2++	0,0	0,0	0,0	0,0	29,4	9,1	7,0
	D3+	0,0	0,0	0,0	30,8	0,0	0,0	5,1
	D3++	0,0	0,0	2,2	7,7	8,8	90,9	10,2
	D3=	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc

Guide de lecture : 94,7% des ZUS classées dans le groupe "A" de la typologie automatique sont notées "A1=" dans la typologie manuelle.

Ce croisement permet ainsi de schématiser les caractéristiques des 6 groupes de la typologie automatique de la manière suivante :

- **Groupe A (19 ZUS) :**
 - Déséquilibre quantitatif : faible
 - Déséquilibre qualitatif : faible
 - Déséquilibre entre ZOE : faible
- **Groupe B (22 ZUS) :**
 - Déséquilibre quantitatif : faible
 - Déséquilibre qualitatif : modéré / fort
 - Déséquilibre entre ZOE : faible
- **Groupe C (45 ZUS) :**
 - Déséquilibre quantitatif : variable
 - Déséquilibre qualitatif : variable
 - Déséquilibre entre ZOE : variable
- **Groupe D (26 ZUS) :**
 - Déséquilibre quantitatif : variable
 - Déséquilibre qualitatif : fort

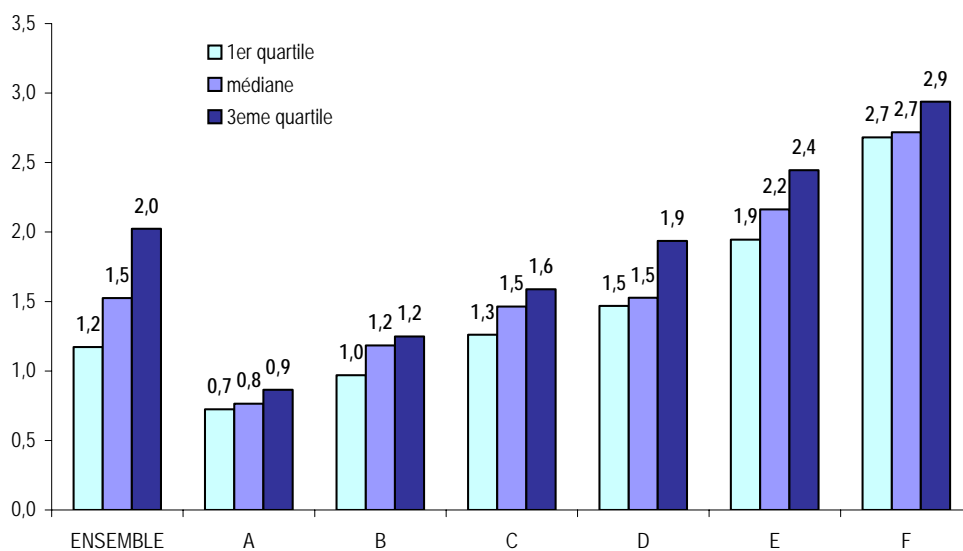
- Déséquilibre entre ZOE : modéré
- **Groupe E (34 ZUS) :**
 - Déséquilibre quantitatif : fort
 - Déséquilibre qualitatif : faible
 - Déséquilibre entre ZOE : fort
- **Groupe F (11 ZUS) :**
 - Déséquilibre quantitatif : fort
 - Déséquilibre qualitatif : fort
 - Déséquilibre entre ZOE : fort

3.3 Description des groupes de la typologie

Afin de décrire les groupes de la typologie, nous représentons pour chaque indicateur la médiane (valeur de l'indicateur telle que 50% des individus ont un résultat inférieur), le 1^{er} quartile (25% des individus ont un résultat inférieur), le 3^{ème} quartile (25% des individus ont un résultat supérieur) dans la population des ZUS, et dans chaque groupe.

3.3.1 Une hiérarchie du niveau de "concurrence" entre demandeurs d'emploi

Indicateur synthétique de déséquilibre quantitatif sur le marché de l'emploi
Concurrence relative de la ZOE courte par rapport à l'IdF



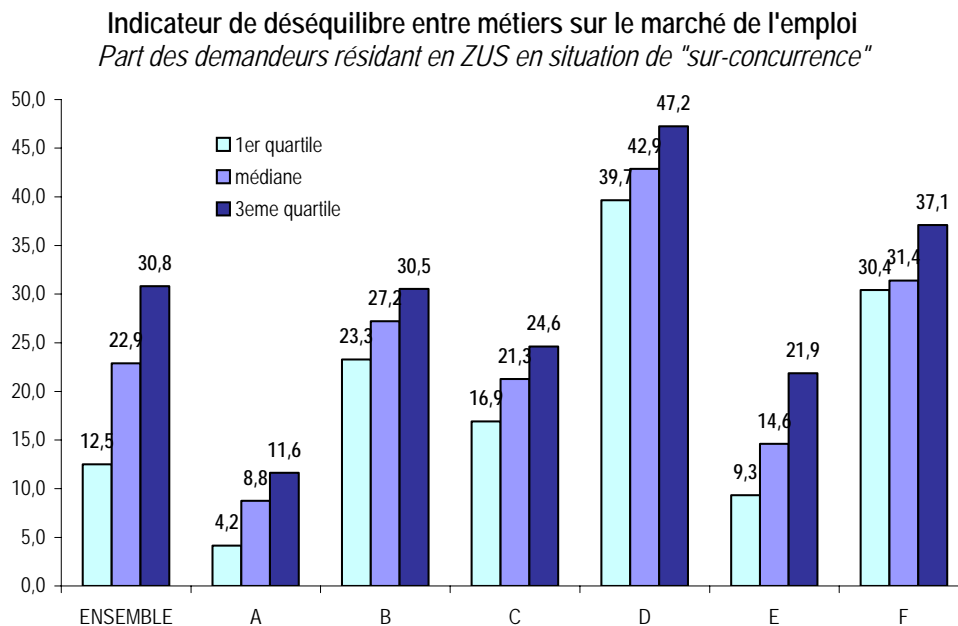
Source : Crédoc, d'après ANPE 2005

Guide de lecture : Pour les ZUS du groupe B, le marché de l'emploi est en valeur médiane 1,2 fois plus concurrentiel que celui rencontré en Ile-de-France, alors que, dans l'ensemble, le marché de l'emploi est 1,5 fois plus concurrentiel.

Premier enseignement de l'étude, le marché de l'emploi dans les ZUS serait 1,5 fois plus concurrentiel que celui rencontré en valeur médiane en Ile-de-France. Cette situation masque cependant de fortes disparités entre les situations individuelles que notre typologie permet largement de hiérarchiser.

Ainsi, le groupe A se caractérise par une situation sur le marché de l'emploi plus favorable que celle rencontrée en moyenne en Ile-de-France, alors que le groupe B moins favorisé que la moyenne régionale, jouit d'une situation plus clémente que celle rencontrée en moyenne dans les ZUS. Les groupes C et D font face à un niveau de concurrence globalement proche de la moyenne des ZUS, les groupes E et F enregistrent quant à eux les plus hauts niveaux concurrentiels. Dans ce dernier groupe, le marché de l'emploi est (en valeur médiane) plus de 2,5 fois plus concurrentiel que la moyenne régionale.

3.3.2 Des situations hétérogènes entre demandeurs d'emploi



Source : Crédoc, d'après ANPE 2005

Guide de lecture : Dans les ZUS du groupe A, les métiers en situation de sur-concurrence concernent 8,8% des demandeurs (en valeur médiane) contre 22,9% dans l'ensemble des ZUS.

Afin de suivre la démarche précédente, on peut classer les groupes par médiane croissante. L'ordre des groupes est : A, E, C, B, F, D.

La médiane du groupe A est inférieure au 1^{er} quartile de l'ensemble, et celles de F et D sont supérieures au 3^{ème} quartile de l'ensemble. Ce qui indique des situations très contrastées entre groupes et ensemble.

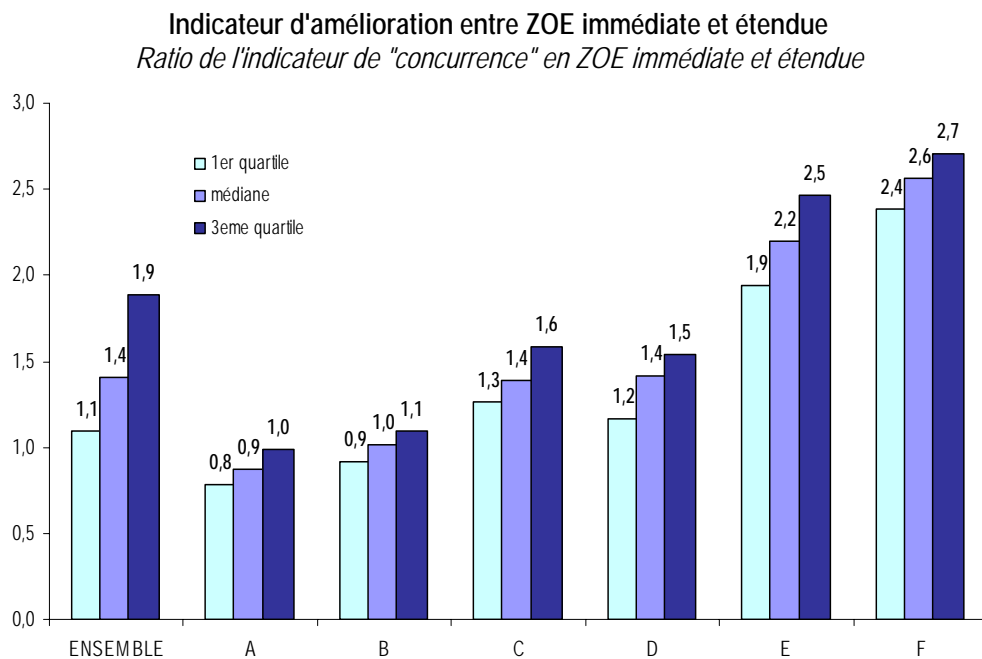
En comparant les 1^{ers} quartiles des groupes avec les 3^{èmes} des groupes suivants, on remarque que les groupes A, F et D sont très différenciés des autres et qu'il y a un peu plus de recouvrements entre E et C d'une part, et C et B d'autre part.

On constate également que les dispersions (valeurs interquartiles) des groupes sont toutes inférieures à la dispersion de l'ensemble des ZUS : de 8% à 13% dans les 6 groupes de la typologie contre 18% dans l'ensemble. Les situations au sein des groupes sont plus homogènes que dans l'ensemble.

En croisant les résultats obtenus avec le premier indicateur, on peut regrouper les six groupes en trois paires : A et B, C et D, et E et F. Les composants de chaque paire ont des niveaux de déséquilibre "Quantitatif" proche, mais ont des niveaux de déséquilibre "Qualitatif" très différents.

Cet indicateur prend donc bien en compte une autre facette du déséquilibre sur le marché de l'emploi.

3.3.3 Une hiérarchie de la "concurrence" entre demandeurs d'emploi



Source : Crédoc, d'après ANPE 2005

Guide de lecture : Dans le groupe E, le marché de l'emploi est 2,2 fois moins concurrentiel en ZOE étendue qu'en ZOE immédiate contre 1,4 fois en moyenne dans l'ensemble des ZUS.

Pour ce troisième indicateur on retrouve sensiblement les mêmes résultats qu'avec le premier :

- Valeurs médianes croissantes;
- La médiane du groupe A est inférieure au 1er quartile de l'ensemble, et celles de E et F sont supérieures au 3ème quartile de l'ensemble;
- Les valeurs des 3èmes quartiles sont inférieures aux valeurs des 1ers quartiles du groupe suivant, à l'exception des groupes C et D qui semblent dans un ordre inversé;

- Les dispersions (valeurs interquartiles) des groupes sont toutes inférieures à la dispersion de l'ensemble des ZUS : de 0,2 à 0,6 dans les 6 groupes de la typologie contre 0,8 dans l'ensemble.

Il faut noter que pour 75% des ZUS du groupe A et 50% des ZUS du groupe B, l'indicateur est inférieur à 1 : le marché de l'emploi local est dégradé quand on considère la ZOE étendue par rapport à la ZOE immédiate. Mais l'indicateur de concurrence en ZOE étendue est inférieur à 1,1 pour A, et 1,3 pour B.

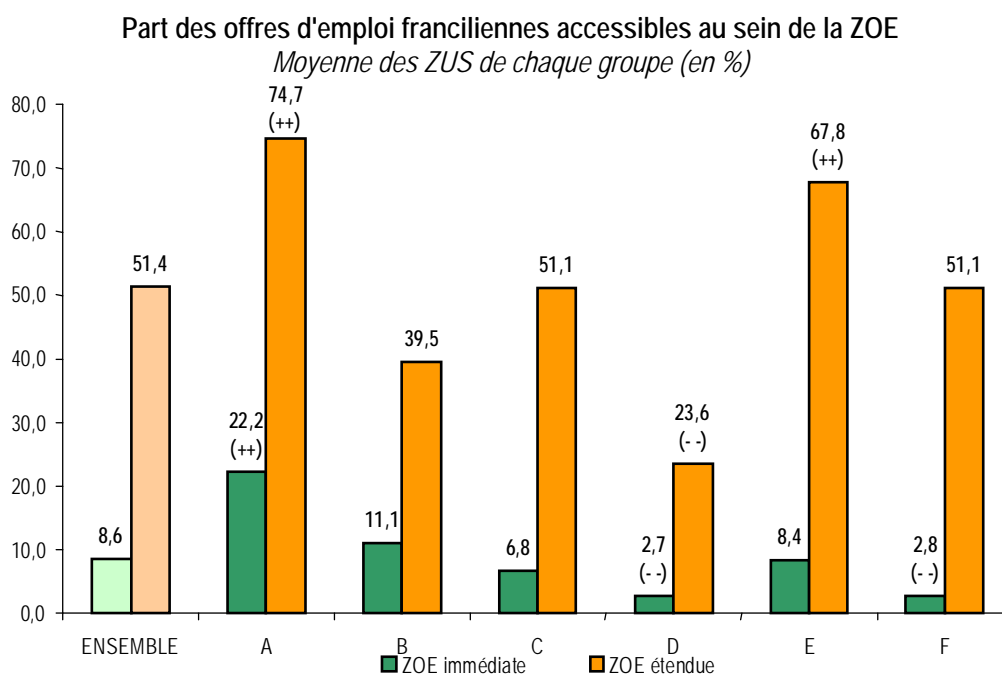
Cet indicateur permettra de différencier les ZUS entre elles au sein de leur groupe d'appartenance.

3.4 Éléments de caractérisation a posteriori des groupes de la typologie

La typologie statistique ne prend tout son sens que si elle est croisée avec d'autres variables. Il faut donc également disposer d'indicateurs qui, sans avoir participé à la création de la typologie, permettent a posteriori d'en enrichir la compréhension.

3.4.1 Des disparités importantes d'accès au marché de l'emploi

Lors de la définition des Zones d'Offres d'Emploi, nous avons eu l'occasion d'illustrer les disparités importantes entre les ZUS franciliennes en termes de volume global d'offres d'emploi accessibles. Peut-on caractériser les groupes de la typologie avec cet indicateur ?



+ / - : Écart à la moyenne légèrement significatif (<5% erreur)

Source : Crédoc, d'après INSEE DADS 2005
++ / -- : Écart à la moyenne très significatif (<1% erreur)

Guide de lecture : Dans le groupe A, 22% des offres d'emploi régionales sont en moyenne accessibles en ZOE immédiate et 75% en ZOE étendue, contre respectivement 9% et 51% dans l'ensemble des ZUS.

Les groupes A, D, E et F ont des valeurs significativement différentes de l'ensemble.

Pour le groupe A, les moyennes des pourcentages d'offres d'emploi régionales accessibles sont très significativement supérieures à celles de l'ensemble, aussi bien en ZOE immédiate qu'en ZOE étendue. Ce qui accentue l'idée d'une situation plus favorable dans ce groupe par rapport aux autres.

Pour le groupe D, les moyennes des pourcentages d'offres d'emploi d'Île-de-France accessibles sont très significativement inférieures à celles de l'ensemble et à celles des autres groupes, aussi bien en ZOE immédiate qu'en ZOE étendue. Le groupe D est donc caractérisé par un faible taux d'accès aux offres. A rapprocher du fait que D est également le groupe des ZUS dont la part des demandeurs sur des métiers en sur-concurrence est la plus grande (déséquilibre qualitatif).

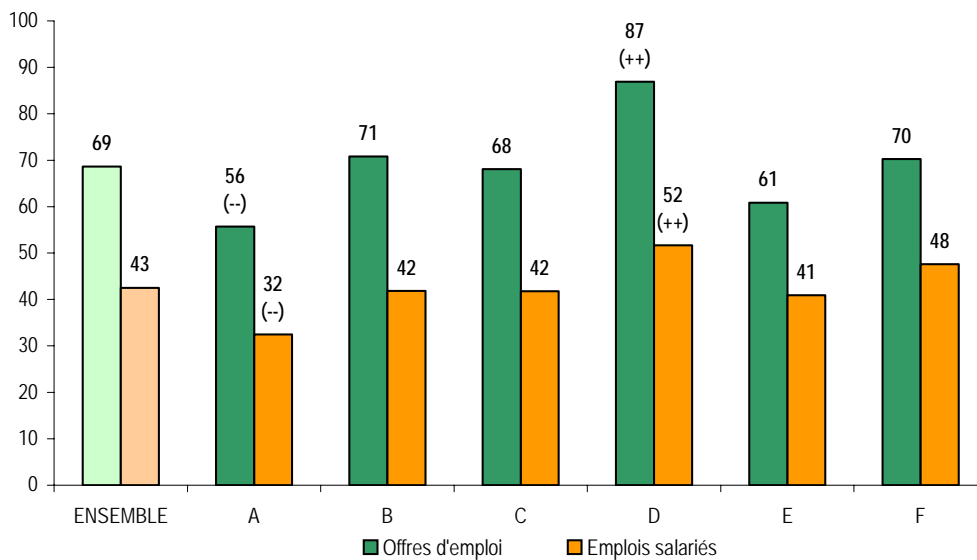
Le groupe E a la même moyenne que l'ensemble en ZOE immédiate, mais une moyenne très supérieure en ZOE étendue. Ce qui est cohérent avec le fort niveau d'amélioration de ce groupe (3^{ème} indicateur de la typologie), mais l'information nouvelle ici est que cette amélioration est obtenue en passant d'un taux moyen de couverture des offres à un taux fort. Améliorer les conditions de transport pourrait améliorer sensiblement le marché de l'emploi local (au sens ZOE) de ces ZUS.

Quant au groupe F, il a la même moyenne que l'ensemble en ZOE étendue, mais une moyenne très inférieure en ZOE immédiate. Comme E, c'est cohérent avec le fort niveau d'amélioration de ce groupe. Mais cette fois le taux d'offres accessibles évolue de très bas à moyen, ce qui indique que les ZUS de ce groupe sont dans des situations bien plus défavorables que celles de E. Améliorer les conditions de transport de ces ZUS, n'améliorera probablement pas le marché de l'emploi de ces ZUS dans les mêmes proportions que pour les ZUS du groupe E.

3.4.2 Des temps de transport domicile - travail très variables

Qu'en est-il du temps moyen d'accès à l'emploi ? Nous effectuons ci-dessous une comparaison par groupe des moyennes de temps d'accès à un emploi salarié (pour les résidents des ZUS actuellement en poste) et à une offre d'emploi régionale (pour les demandeurs d'emploi).

Temps moyen d'accès à l'emploi (profils ouvriers employés)
Moyenne des ZUS de chaque groupe (en minutes)



Source : Crédoc, d'après DIV, INSEE RP99

+ / - : Écart à la moyenne légèrement significatif (<5% erreur) ++ / - - : Écart à la moyenne très significatif (<1% erreur)

Guide de lecture : Dans le groupe A, il faut en moyenne 56 minutes à un demandeur d'emploi pour accéder à une offre, et 32 minutes à un salarié pour se rendre sur son lieu de travail. Dans l'ensemble des ZUS, ces temps de déplacement atteignent respectivement 69 et 43 minutes.

Les groupes A et D ont des valeurs significativement différentes de l'ensemble.

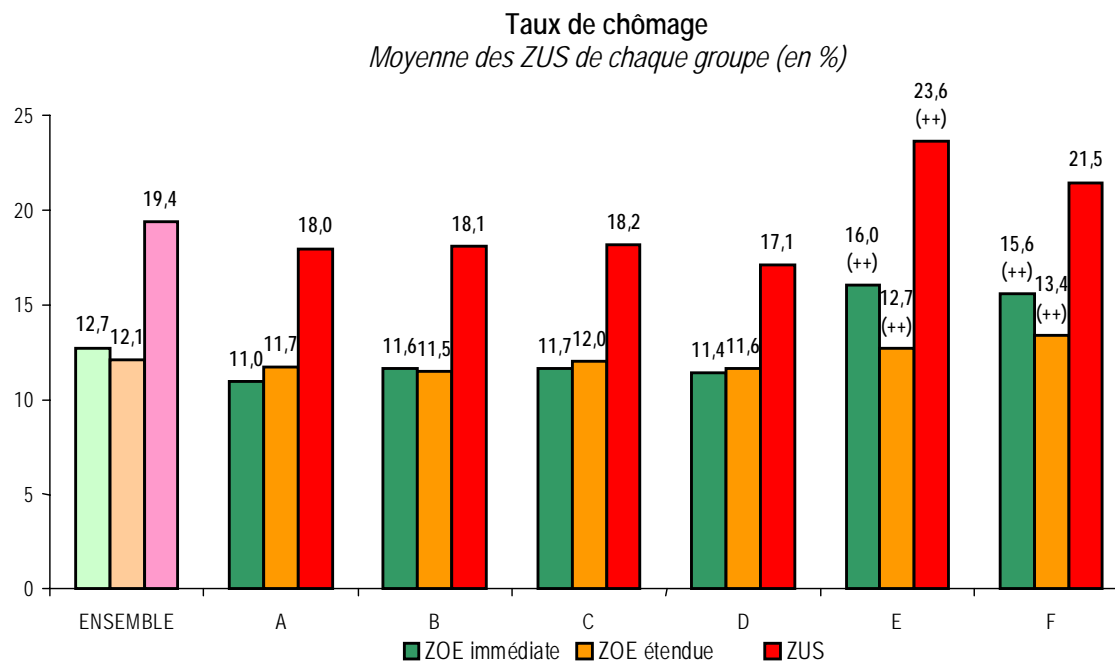
Pour le groupe A, les temps moyens d'accès à l'emploi et aux offres d'emploi sont inférieurs à ceux de l'ensemble. Les demandeurs de ces ZUS apparaissent donc comme très avantagés par rapport aux autres : leur marché de l'emploi est le moins concurrentiel, leur part sur des métiers en déséquilibre est la plus basse, l'indicateur de concurrence en ZOE étendue reste inférieur à 1,1, les taux de couverture d'offres sont élevés, et les temps d'accès à l'emploi sont les plus faibles.

Pour le groupe D, les temps moyens d'accès sont très significativement supérieurs à ceux de l'ensemble. Bien que le groupe D ne se caractérise pas par les plus forts niveaux de concurrence, il apparaît comme un groupe de ZUS défavorisées sur les autres critères : leur part des demandeurs sur des métiers en déséquilibre est la plus haute, leur part des offres accessibles en ZOE immédiate et étendue est la plus faible, et les temps moyens d'accès à l'emploi sont les plus forts.

3.4.3 Les taux de chômage reflètent imparfaitement les niveaux de concurrences

Après avoir considéré des indicateurs caractérisant les marchés de l'emploi locaux, nous souhaitons caractériser les groupes de la typologie avec les données de chômage. Les ZUS les plus favorisées

au sens de notre typologie sont-elles celles où l'on trouve le plus bas taux de chômage? Qu'en est-il du taux de chômage dans les ZOE?



Source : Crédoc, d'après DIV, INSEE RP99

+ / - : Écart à la moyenne légèrement significatif (<5% erreur) ++ / - - : Écart à la moyenne très significatif (<1% erreur)

Guide de lecture : Dans les ZUS du groupe A, le taux de chômage moyen des ZUS est de 18%, contre respectivement 11% et 12% dans les ZOE immédiates et étendues qui entourent ces ZUS.

Pour les groupes A, B, C et D les taux de chômage dans les ZOE immédiate et étendue, et dans les ZUS ne sont pas significativement différents de ceux calculés sur l'ensemble.

Ce qui laisse supposer que d'autres facteurs que ceux caractérisant le marché de l'emploi influent sur l'emploi dans les ZUS. Ce qui constitue en soi un résultat important de notre étude, et méritera d'être vérifié et approfondi quand des données de recensement plus récentes seront disponibles.

3.5 Cartographie des groupes de la typologie

La représentation cartographique fait apparaître certaines spécificités géographiques dans la caractérisation en groupes des ZUS franciliennes. Sans surprise, nous retrouvons les ZUS parisiennes dans les deux groupes les plus favorisés (A et B). Dans ces groupes figurent également, certaines ZUS des Yvelines (Trappes) pour lesquelles le marché de l'emploi est (comparativement à la moyenne des ZUS franciliennes) moins concurrentiel, ainsi qu'une part importante de ZUS situées

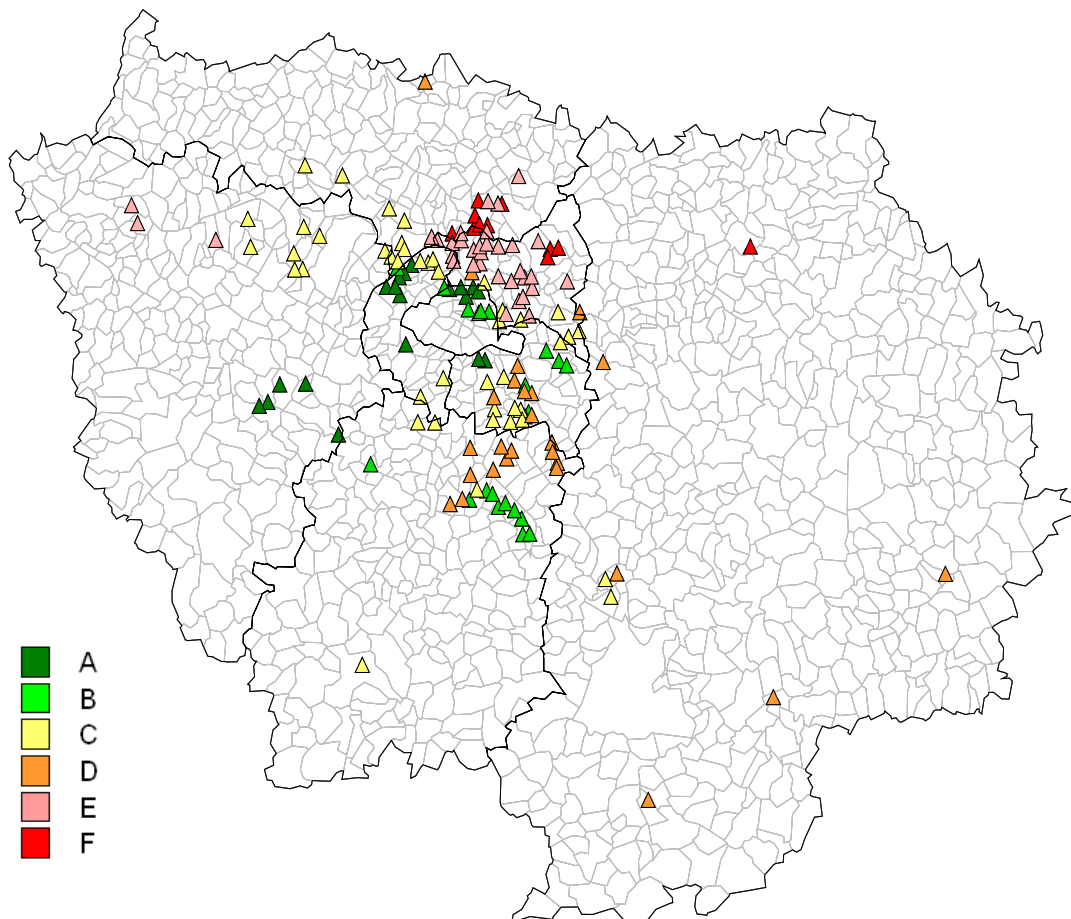
dans la zone Evry / Corbeil-Essonnes / Courcouronnes (Essonne), ou Champigny-sur-Marne (Val de Marne).

A l'inverse, les ZUS des groupes les plus défavorisés (E et F) se concentrent très largement dans le département de Seine-Saint-Denis, ou le Val d'Oise. Le groupe D comprend la quasi-totalité des ZUS les plus excentrées par rapport au cœur de la région, dans le département du Val d'Oise (Persan), et plus particulièrement dans le département de la Seine-et-Marne (Emerainville, Melun, Nemours...). Ce groupe comprend également une part importante de ZUS située dans la zone en périphérie Sud-Est de la ville de Paris (Créteil, Draveil, Viry-Chatillon, etc...).

Le groupe C demeure le plus difficile à appréhender géographiquement. Il se divise en deux bandes principales. L'une, située dans la périphérie Nord de la ville de Paris s'étend, à l'Ouest, d'Asnières/Gennevilliers jusqu'à Cergy et Poissy, et à l'Est, de Montreuil / Bagnolet jusqu'à Neuilly-Sur-Marne. La deuxième, au Sud de Paris, recouvre une zone géographiquement plus compacte allant de Bagneux à Villeneuve-Saint-Georges.

Une cartographie détaillée par groupe de la typologie, reprenant la liste intégrale des ZUS classées dans chaque groupe figure en annexes de ce rapport.

Cartographie des groupes de la typologie
Représentation des 157 ZUS franciliennes en fonction des différents groupes de la typologie



Source : Crédoc

4. FICHES D'ANALYSE DETAILLEE DES ZUS

Dans l'objectif que cette étude puisse aider les acteurs impliqués dans la politique des quartiers en difficultés dans leur décisions, nous avons réalisé une fiche de synthèse pour chacune des 157 ZUS d'Île-de-France, reprenant les principales informations caractéristiques.

4.1 Indicateurs synthétiques

Un premier tableau contient les valeurs obtenues pour les indicateurs de la typologie. Un autre indicateur apparaît, la "concurrence (ZUS)" : moyenne pondérée par la part des demandeurs sur les métiers, des rapport nombre de demandeurs de la ZOE sur nombre d'offres dans la ZOE par métier. Cet indicateur mesure donc une concurrence absolue et non relative à l'Île-de-France. S'ajoute à ces données le pourcentage d'offres accessibles.

Les valeurs de la ZUS sont comparées aux valeurs moyennes obtenues pour le groupe auquel la ZUS appartient, à l'ensemble des ZUS franciliennes, et à l'Île-de-France quand la valeur a du sens.

		ZUS 1111050	GROUPE D	ZUS IdF	Ile de France
Concurrence (ZUS)		2,8	2,8	2,6	1,3
Concurrence (relative IdF)		1,9	1,7	1,6	1,0
Déséquilibre métiers		36%	44%	24%	0%
Amélioration		1,5	1,3	1,3	1,0
Offres accessibles	ZOE immédiate	1%	3%	8%	
	ZOE étendue	8%	23%	50%	

^a Il y a en moyenne 2,8 demandeurs par offre dans cette ZUS.

^b On estime que le marché de l'emploi accessible en ZOE immédiate est 1,9 fois plus concurrentiel que celui de l'IdF.

^c On estime que les métiers pour lesquels, il y a des difficultés accrues à trouver un emploi concernent 36% des demandeurs de cette ZUS.

^d On estime que le marché de l'emploi accessible en ZOE étendue est 1,5 fois moins concurrentiel que celui de la ZOE immédiate.

^e - zone immédiate : zone contenant les offres des communes à moins de 36 minutes de la commune de la ZUS.
- zone étendue : zone contenant les offres des communes à moins de 66 minutes de la commune de la ZUS.

Sources : ANPE - Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 1 du 31/12/2005, Offres d'Emploi de plus de 6 mois Enregistrées en 2005.

Nous avons défini un code de couleur permettant une lecture rapide des atouts et des points faibles de la ZUS.

Dans la colonne ZUS, trois couleurs :

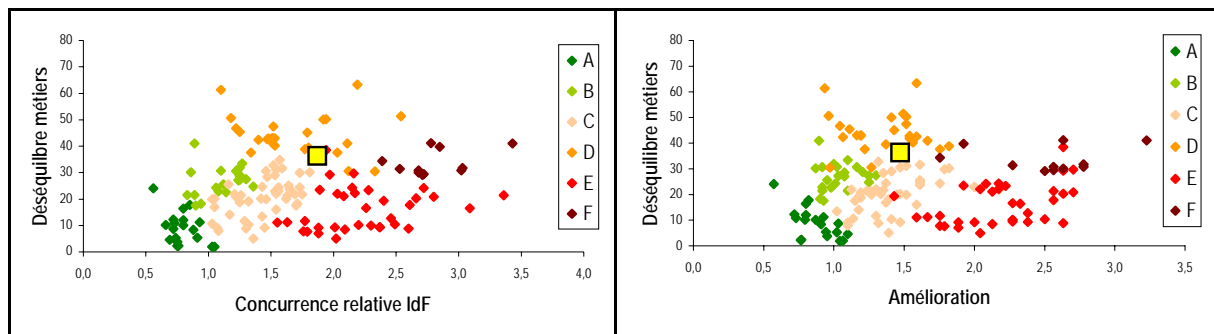
- Vert, si la valeur représente un meilleur résultat qu'en moyenne dans le groupe et dans l'ensemble des ZUS franciliennes;
- Orange, si le résultat se situe entre les deux ;
- Rouge, si le résultat est moins bon que ceux du groupe et de l'ensemble des ZUS.

Dans la colonne GROUPE, deux couleurs :

- Vert, si la valeur représente un meilleur résultat qu'en moyenne dans l'ensemble des ZUS franciliennes;
- Rouge, si le résultat est moins bon que celui de l'ensemble des ZUS.

4.2 Représentation graphique des groupes

Deux graphiques permettent de représenter la position des groupes et de la ZUS considérée dans la fiche, dans l'espace des indicateurs de la typologie.



Le carré jaune représente la ZUS.

4.3 Détail par métiers

Les indicateurs de la typologie sont basés sur un découpage des métiers en 17 code ROME. Pour alléger la lecture de la fiche de synthèse, et parce qu'en général quelques métiers représentent la plus grande part des demandeurs, le détail des cinq métiers les plus représentés parmi les demandeurs est donné dans un tableau :

Détail des cinq métiers comptant le plus de demandeurs dans la ZUS (DEFM 31/12/2005)

Code ROME	Libellé	Part dans les demandeurs	Demande/ Offre (ZOE immédiate)	Demande/ Offre (IdF)
R11	Personnel des services aux personnes et à la collectivité	25%	2,9	1,5
R14	Personnel de la distribution et de la vente	14%	1,6	0,7
R43	Personnel du transport et de la logistique	13%	2,3	2,1
R12	Personnel des services administratifs et commerciaux	13%	3,7	1,3
Autres	Profess format., Para/médic, Maîtr. Ind., Cadres tech. Ind., tech.	6%	1,2	1,1

Pour les métiers de code ROME R11 dans cette ZUS :

25% des demandeurs cherchent un emploi parmi ces métiers.

Il y a 2,9 demandeurs par offre dans la ZOE immédiate de cette ZUS.

Foncé : il y a plus de demandeurs par offre pour ces métiers qu'en moyenne dans la ZOE.

Vert : Cet excès de demandeurs par rapport à l'offre ne s'explique pas par une spécificité du marché de l'emploi local sur ce métier.

Code de couleurs :

Rouge : métier en déséquilibre (par rapport à l'IdF) et plus concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

Orange : métier en déséquilibre (par rapport à l'IdF) et moins concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

Vert foncé : métier sans déséquilibre (par rapport à l'IdF) et plus concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

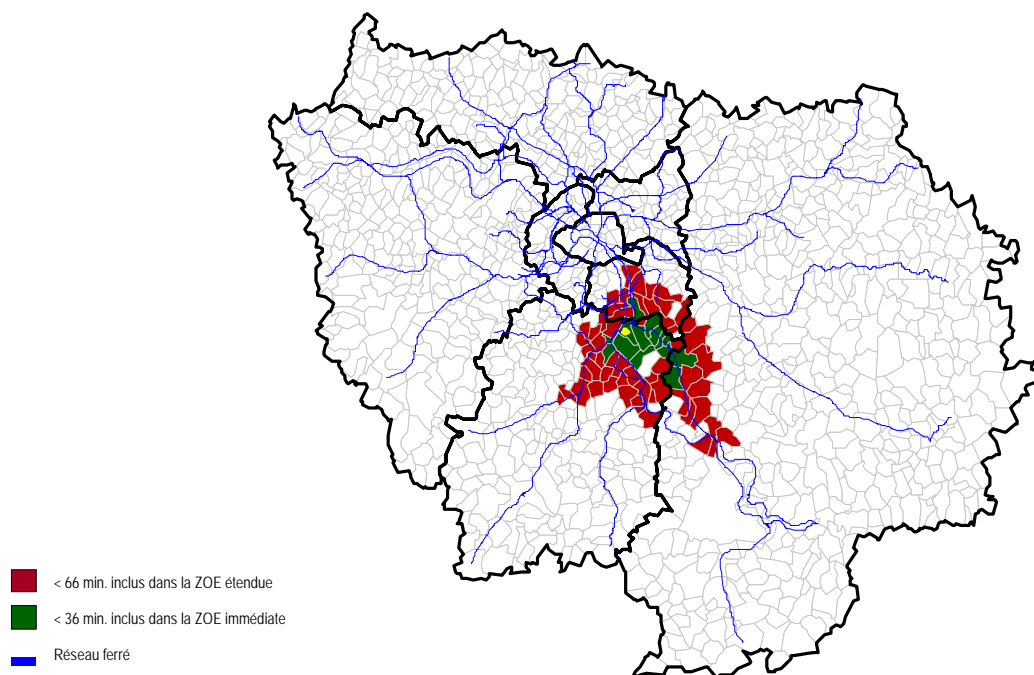
Vert clair : métier sans déséquilibre (par rapport à l'IdF) et moins concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

Code de couleurs :

- Vert, si le niveau de déséquilibre sur le métier, par rapport à celui tous métiers, dans la ZOE est comparable à celui rencontré en Île-de-France ;
- Rouge, si le niveau de déséquilibre sur le métier, par rapport à celui tous métiers, dans la ZOE est nettement supérieure à celui rencontré en Île-de-France ;
- Clair, si la concurrence dans la ZOE sur le métier est inférieure ou égale à la concurrence tous métiers confondus ;
- Foncé, si la concurrence dans la ZOE sur le métier est supérieure à la concurrence tous métiers.

4.4 Carte des ZOE

Carte des Zones d'Offres d'Emploi immédiate et étendue de la ZUS

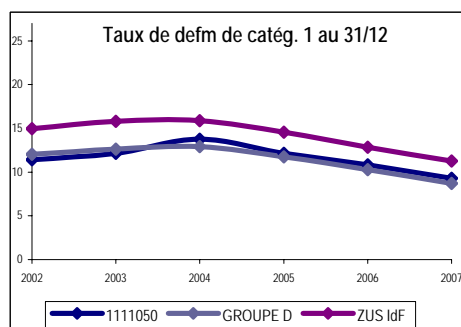
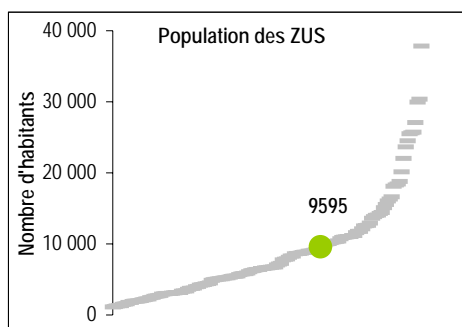


4.5 Données complémentaires sur la population et les demandeurs d'emploi

Démographie - Chômage

		ZUS 1111050	GROUPE D	ZUS IdF	Ile de France
Activité	Taux d'activité	76,8%	74,9%	73,2%	77,5%
	Taux de chômage	16,0%	16,8%	19,6%	11,6%
	Taux de DEFM (2005)	12,2%	11,7%	14,6%	9,1%
	Part des demandeurs étrangers	30,1%	28,1%	34,4%	
Démographie	Nbre de demandeurs (moy.)	581	320	583	
	Population (moyenne)	9 595	5 654	8 484	
	Population étrangère	14,5%	16,2%	21,6%	11,9%

^f rapport entre le nombre de demandeurs de la ZUS et la population active recensée en 1999.
Sources : INSEE RP99, ANPE - Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 1 au 31/12 pour les années 2002 à 2007.



4.6 Exemple de fiche

1111050 La Croix Blanche - VIGNEUX-SUR-SEINE (91) GROUPE D

Indicateurs synthétiques

	ZUS 1111050	GROUPE D	ZUS IdF	Ile de France
^a Concurrence (ZUS)	2,8	2,8	2,6	1,3
^b Concurrence (relative IdF)	1,9	1,7	1,6	1,0
^c Déséquilibre métiers	36%	44%	24%	0%
^d Amélioration	1,5	1,3	1,3	1,0
^e Offres accessibles	ZOE immédiate	1%	3%	8%
	ZOE étendue	8%	23%	50%

^a Il y a en moyenne 2,8 demandeurs par offre dans cette ZUS.

^b On estime que le marché de l'emploi accessible en ZOE immédiate est 1,9 fois plus concurrentiel que celui de l'IdF.

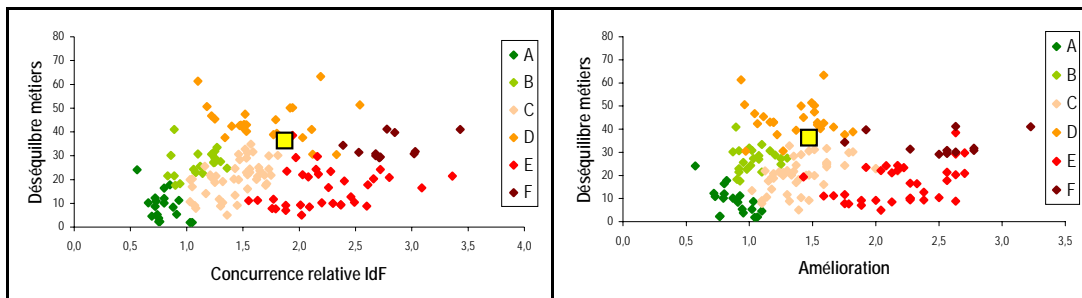
^c On estime que les métiers pour lesquels, il y a des difficultés accrues à trouver un emploi concernent 36% des demandeurs de cette ZUS.

^d On estime que le marché de l'emploi accessible en ZOE étendue est 1,5 fois moins concurrentiel que celui de la ZOE immédiate.

^e - zone immédiate : zone contenant les offres des communes à moins de 36 minutes de la commune de la ZUS.

- zone étendue : zone contenant les offres des communes à moins de 66 minutes de la commune de la ZUS.

Sources : ANPE - Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 1 du 31/12/2005, Offres d'Emploi de plus de 6 mois Enregistrées en 2005.



Détail des cinq métiers comptant le plus de demandeurs dans la ZUS (DEFM 31/12/2005)

Code ROME	Libellé	Part dans les demandeurs	Demande/ Offre (ZOE immédiate)	Demande/ Offre (IdF)
R11	Personnel des services aux personnes et à la collectivité	25%	2,9	1,5
R14	Personnel de la distribution et de la vente	14%	1,6	0,7
R43	Personnel du transport et de la logistique	13%	2,3	2,1
R12	Personnel des services administratifs et commerciaux	13%	3,7	1,3
Autres	Profess format., Para/médec, Maîtr. Ind., Cadres tech. Ind., tech	6%	1,2	1,1

Pour les métiers de code ROME R11 dans cette ZUS :

25% des demandeurs cherchent un emploi parmi ces métiers.

Il y a 2,9 demandeurs par offre dans la ZOE immédiate de cette ZUS.

Foncé : il y a plus de demandeurs par offre pour ces métiers qu'en moyenne dans la ZOE.

Vert : Cet excès de demandeurs par rapport à l'offre ne s'explique pas par une spécificité du marché de l'emploi local sur ce métier.

Code de couleurs :

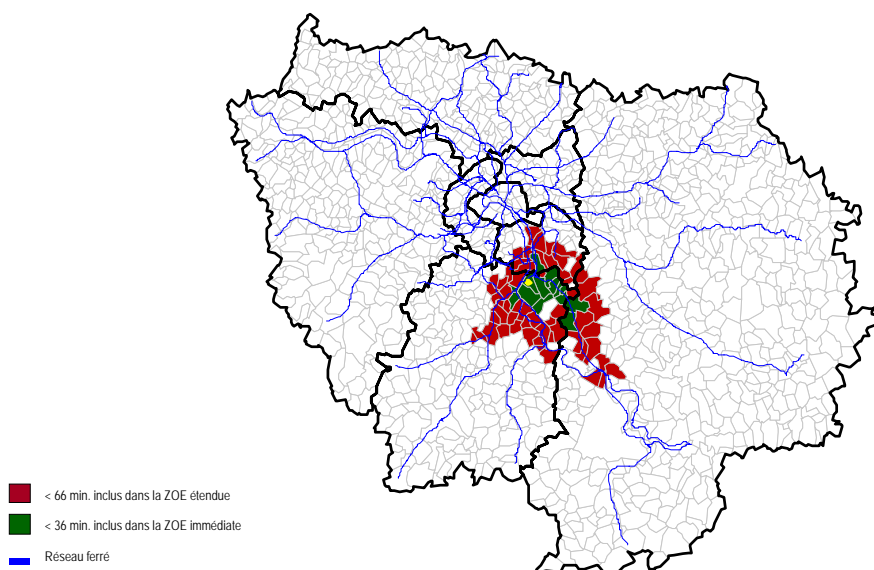
Rouge : métier en déséquilibre (par rapport à l'IdF) et plus concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

Orange : métier en déséquilibre (par rapport à l'IdF) et moins concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

Vert foncé : métier sans déséquilibre (par rapport à l'IdF) et plus concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

Vert clair : métier sans déséquilibre (par rapport à l'IdF) et moins concurrentiel (que l'ensemble des métiers) dans la ZOE immédiate.

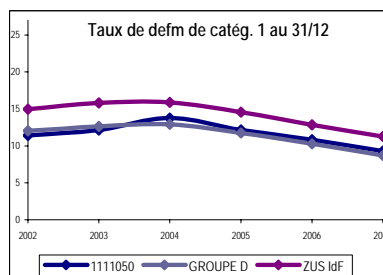
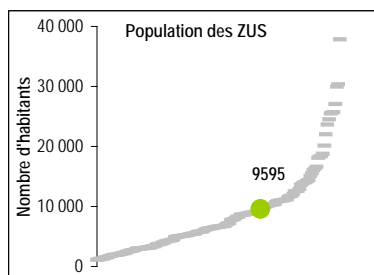
Carte des Zones d'Offres d'Emploi immédiate et étendue de la ZUS



Démographie - Chômage

		ZUS 1111050	GROUPE D	ZUS IdF	Ile de France
Activité	Taux d'activité	76,8%	74,9%	73,2%	77,5%
	Taux de chômage	16,0%	16,8%	19,6%	11,6%
	Taux de DEFM (2005)	12,2%	11,7%	14,6%	9,1%
	Part des demandeurs	30,1%	28,1%	34,4%	
Démographie	Nbre de demandeurs (moy.)	581	320	583	
	Population (moyenne)	9 595	5 654	8 484	
	Population étrangère	14,5%	16,2%	21,6%	11,9%

^f rapport entre le nombre de demandeurs de la ZUS et la population active recensée en 1999.
 Sources : INSEE RP99, ANPE - Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 1 au 31/12 pour les années 2002 à 2007.



CONCLUSION

Si des travaux de caractérisation des ZUS franciliennes ont déjà été menés par le passé, le contenu du travail présenté dans le cadre de ce rapport constitue une approche inédite en termes d'analyse des déséquilibres rencontrés sur le marché de l'emploi. L'un des éléments novateurs de cette étude, soulignons le à nouveau, est d'avoir mobilisé une quantité considérable de données statistiques de sources diverses (INSEE, ANPE, DREIF) au niveau des quartiers sensibles et au niveau des communes des zones environnantes et d'avoir confronté les caractéristiques des demandeurs et des offres d'emploi sur ces deux niveaux géographiques.

L'une des principales résultantes de ce travail est la définition fine de zones géographiques (les ZOE créées dans le cadre de l'étude) permettant de circonscrire le marché de l'emploi adressé aux demandeurs résidant en ZUS, et ce faisant, de produire des indicateurs caractéristiques des tendances du marché de l'emploi local adressé à chaque ZUS. Plusieurs éléments saillants ressortent de l'analyse de ces indicateurs.

D'abord, des disparités importantes en termes de volume d'offres d'emploi accessibles à l'intérieur d'une ZOE. La concentration de l'offre sur le cœur de la région et notamment les départements de Paris et des Hauts-de-Seine favorise les ZUS situées dans cette zone, et dans une moindre mesure celles qui bénéficient d'un accès rapide à ces départements.

Mais la quantité d'offres d'emploi proposées à l'intérieur d'une ZOE n'est pas, loin s'en faut, le seul déterminant des déséquilibres sur le marché de l'emploi. Du point de vue du demandeur, l'intensité concurrentielle sur le marché de l'emploi dépend avant tout du nombre de demandeurs en concurrence sur une même offre, sur le marché de l'emploi local qui le concerne.

De ce point de vue, notre étude montre que le marché de l'emploi auquel sont confrontés les demandeurs des ZUS est plus concurrentiel que le marché régional (1,5 fois plus concurrentiel en valeur médiane selon l'indicateur que nous avons proposé). Face à cette moyenne, subsistent d'importantes différences entre quartiers. Alors que les ZUS Parisiennes bénéficient globalement d'un marché légèrement moins concurrentiel que la moyenne régionale, certaines ZUS de Seine-Saint-Denis sont positionnées sur un marché qui peut être jusqu'à 3 fois plus concurrentiel que la moyenne régionale.

Notre étude met également en évidence des déséquilibres qualitatifs entre catégories de métiers au sein d'un même marché de l'emploi. Elle montre ainsi qu'il peut exister des ZOE sur lesquelles le

niveau concurrentiel est globalement faible mais pour lesquelles persistent des tensions locales sur certaines catégories de métiers.

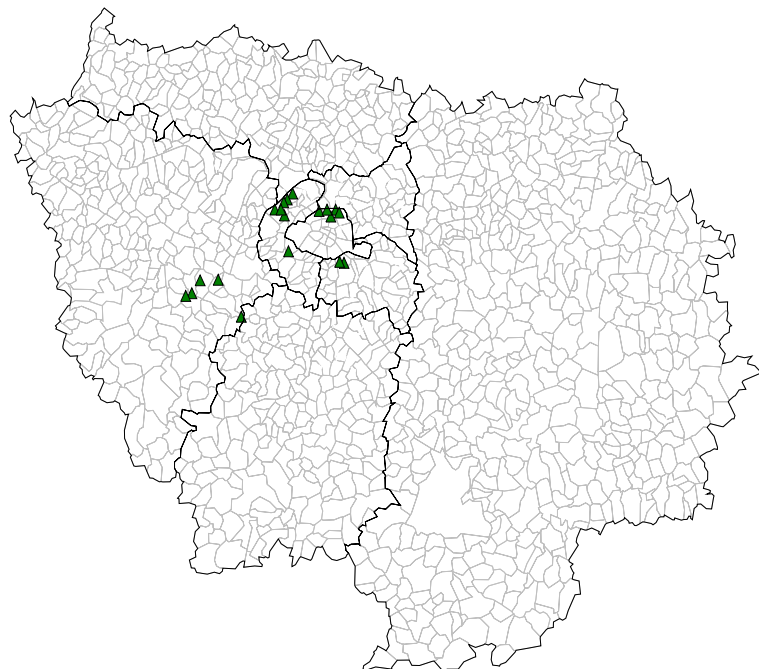
L'étude indique par ailleurs que l'intensité concurrentielle sur le marché de l'emploi demeure liée au caractère plus ou moins étendu du marché de l'emploi. Le passage de la ZOE immédiate (marché de l'emploi accessible en moins de 36 minutes) à la ZOE étendue (marché de l'emploi accessible en moins de 66 minutes) produit une amélioration notable et quasi-généralisée du niveau de concurrence rencontrée sur le marché de l'emploi.

Au final, il est possible de répertorier une foule de situations de la moins concurrentielle à la plus concurrentielle, de la plus inégalitaire à la plus égalitaire (en termes de diversité des situations rencontrées par métier). L'intérêt principal de la typologie statistique proposée est de fournir un premier regroupement des quartiers selon ces grands axes de lecture. Les 6 familles types proposées fournissent une grille de lecture schématique des situations rencontrées par quartier.

Pour aller plus loin, et le cas échéant guider l'intervention politique, une fiche de synthèse élaborée de manière systématique permet d'approfondir la compréhension du marché de l'emploi local, au cas par cas, pour chacun des 157 quartiers. Ce travail, bien sûr, pourrait bénéficier d'améliorations ou d'approfondissements pour lesquels nous jetons ici quelques pistes de réflexion. Les indicateurs proposés, notamment, pourraient être affinés, en intégrant par exemple des informations plus fines sur le plan des déséquilibres qualitatifs (nomenclature métier plus détaillée, prise en compte du niveau de qualification...). Sur ce plan, on ne peut qu'encourager à poursuivre le travail déjà conséquent mené pour collecter des informations statistiques au niveau de ces quartiers. L'intégration de nouvelles données et les retours de terrain sur les résultats de cette typologie fourniront des éléments opportuns d'enrichissement du travail de réflexion initié au cours de cette étude.

ANNEXES

Groupe A (19 ZUS) "Le meilleur accès à l'emploi"



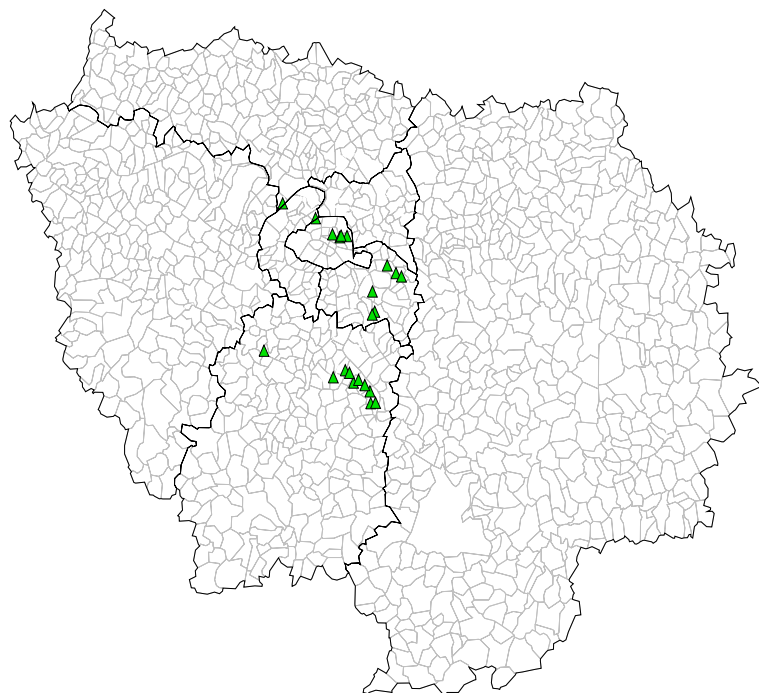
- 75 - PARIS - Hbm Aubervilliers
- 75 - PARIS - Porte De Saint-Ouen, Porte De Clichy
- 75 - PARIS - Porte De Montmartre
- 75 - PARIS - La Goutte D'Or
- 75 - PARIS - Curial, Cambrai, Alphonse-Karr

- 78 - LA VERRIERE - Le Bois De L'Étang
- 78 - LA VERRIERE - Quartier Orly Parc
- 78 - MAGNY-LES-HAMEAUX - Le Buisson
- 78 - MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - Les Pres
- 78 - TRAPPES - (Zru) Les Merisiers: George Sand, Pergaud, ...

- 92 - BOULOGNE-BILLANCOURT - Pont De Sevres
- 92 - COLOMBES - (Zru) Petit Colombes
- 92 - COLOMBES - Europe-Ile Marante
- 92 - NANTERRE - (Zru) Petit Nanterre
- 92 - NANTERRE - Le Parc
- 92 - NANTERRE - Provinces Françaises-M. Berthelot-Anatole France
- 92 - NANTERRE - Chemin De L'Ile

- 94 - IVRY-SUR-SEINE - Cité Gagarine
- 94 - IVRY-SUR-SEINE - Pierre Et Marie Curie

Groupe B (22 ZUS) "Accès favorisé à l'emploi malgré certains déséquilibres"



- 75 - PARIS - Belleville
- 75 - PARIS - Hbm Menilmontant
- 75 - PARIS - Fontaine Au Roi
- 75 - PARIS - Porte Saint-Denis Porte Saint-Martin

- 91 - CORBEIL-ESSONNES - (Zru) Montconseil
- 91 - CORBEIL-ESSONNES - (Zru) Les Tarterets
- 91 - CORBEIL-ESSONNES - La Nacelle
- 91 - COURCOURONNES - Le Canal
- 91 - EVRY - Les Pyramides
- 91 - EVRY - Parc Aux Lievres
- 91 - FLEURY-MEROGIS - Les Aunettes
- 91 - GRIGNY - (Zru) Grigny 2
- 91 - LES ULIS - Quartier Ouest
- 91 - RIS-ORANGIS - Grand Ensemble Du Plateau

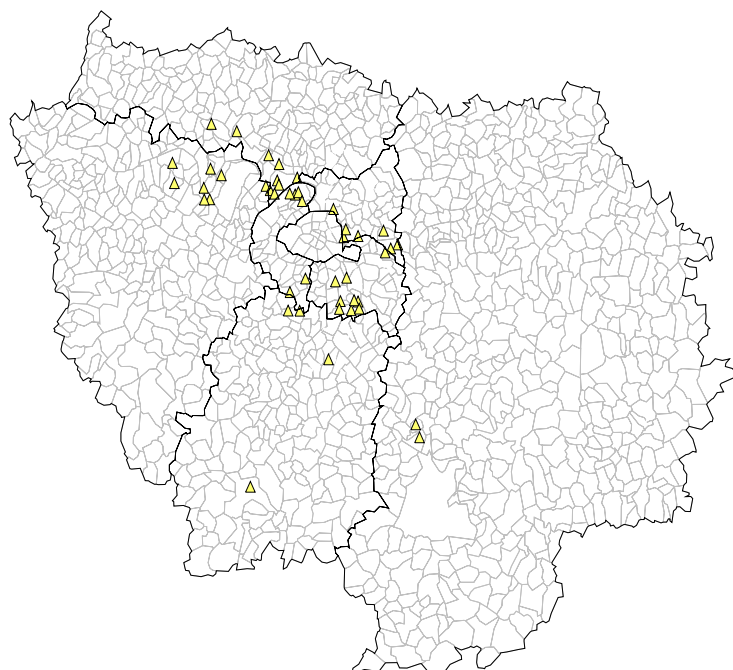
- 92 - CLICHY - Victor Hugo

- 94 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - (Zru) Les Mordacs
- 94 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - (Zru) Cité Jardin-Les Boullereaux
- 94 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE / CHENNEVIÈRE - (Zru) Le Bois L'Abbe*
- 94 - CRETEIL - (Zru) Hauts Du Mont Mesly
- 94 - LIMEIL-BREVANNES - Residence Du Parc (Saint Martin)

- 94 - VALENTON - Les Polognes

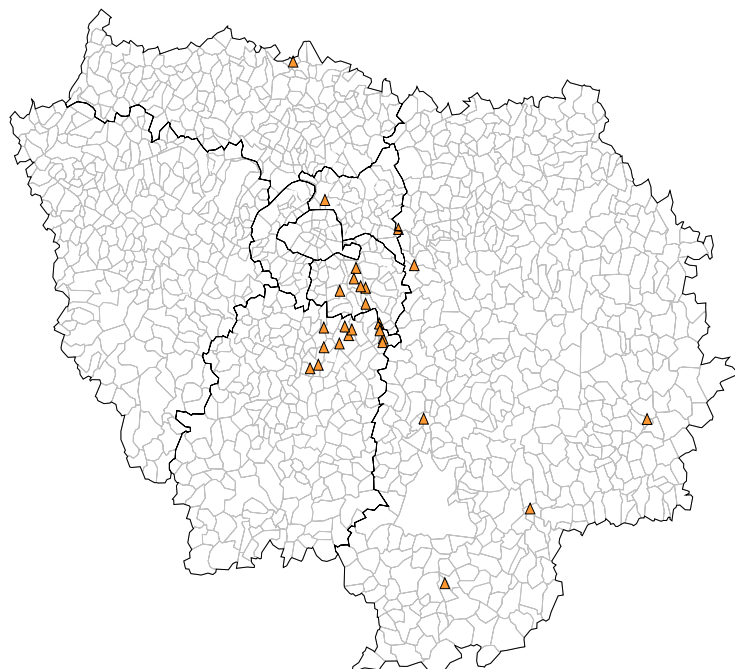
- 95 - BEZONS - Tête De Pont

Groupe C (45 ZUS) "Situations intermédiaires hétérogènes"



77 - DAMMARIE-LES-LYS - (Zru)La Plaine Du Lys
77 - LE MEE-SUR-SEINE - (Zru)Zac Des Courilleraies
78 - ACHERES - (Zru)Les Champs De Villars-Barricades-...
78 - CARRIERES-SOUS-POISSY - Les Gresillons
78 -CHANTELOUP-LES-VIGNES - (Zru)La Cité: La Noe-Les Feucherets
78 - ECQUEVILLY - (Zru)Cité Du Parc
78 - LES MUREAUX - (Zru)Cinq Quartiers
78 - POISSY - (Zru)Beauregard
78 - POISSY - La Coudraie
78 - SARTROUVILLE - (Zru)Le Plateau-Cité Des Indes
91 - ETAMPES - (Zru)Le Plateau Des Guinettes
91 - GRIGNY / VIRY-CHATILLON - (Zru)La Grande Borne*
91 - MASSY - Villaine
91 - MASSY (91) / ANTONY (92) - (Zru)Le Grand Ensemble*
92 - ASNIERES-SUR-SEINE - (Zru)Quartier Nord
92 - BAGNEUX / BOURG-LA-REINE / FONTENAY - (Zru)Les Blagis*
92 - CHATENAY-MALABRY - (Zru)La Butte Rouge
92 - COLOMBES - Fosse Jean-Gare Du Stade
92 - GENNEVILLIERS - (Zru)Les Gresillons
92 - GENNEVILLIERS - Le Luth
93 - AUBERVILLERS / PANTIN - Villette-Les Quatre Chemins*
93 - BAGNOLET - Malassis
93 - BAGNOLET - Les Coutures
93 - MONTREUIL - Grands Pechers-Bel Air
93 - NEUILLY-SUR-MARNE - (Zru)Les Fauvettes
93 - NOISY-LE-GRAND - Champy
93 - NOISY-LE-GRAND - Pave Neuf
94 - ALFORTVILLE - (Zru)Quartier Sud (Grand Ensemble)
94 - CHOISY-LE-ROI / ORLY - (Zru)Le Grand Ensemble*
94 - VALENTON - La Lutece
94 - VILLENEUVE-LE-ROI - Quartier Du Bord De L'Eau (Cité Paul Bert)
94 - VILLENEUVE-LE-ROI - Haut-Pays Et Gruisie
94 - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES - Quartier Nord
94 - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES - Le Bois Matarde-Le Plateau
94 - VILLIERS-SUR-MARNE - (Zru)Les Hautes Noues
94 - VITRY-SUR-SEINE - (Zru)Grand Ensemble Ouest-Est
95 - ARGENTEUIL - Val D'Argent Sud
95 - ARGENTEUIL - (Zru)Val D'Argent Nord
95 - ARGENTEUIL - Cité Joliot Curie
95 - ARGENTEUIL / BEZONS - Val Notre Dame*
95 - BEZONS - Quartier De L'Agriculture
95 - CERGY - (Zru)Saint Christophe
95 - FRANCONVILLE - La Fontaine Bertin
95 - MONTIGNY-LES-CORMEILLES - (Zru)Les Frances
95 - SAINT-OUEN-L'AUMONE - (Zru)Chennevieres

Groupe D (26 ZUS) "Accès restreint au marché de l'emploi et déséquilibre marqué entre métiers



- 77 - CHELLES - La Grande Prairie
- 77 - EMERAINVILLE - Le Clos Emery
- 77 - MELUN - (Zru)Quartier Nord
- 77 - MONTEREAU-FAULT-YONNE - (Zru)Zup De Surville
- 77 - NEMOURS - Zup Du Mont Saint Martin
- 77 - PROVINS - (Zru)Champbenoist

- 91 - ATHIS-MONS - Le Noyer Renard
- 91 - BOUSSY-SAINT-ANTOINE - Les Buissons,Mareilles
- 91 - BRUNOY - Hautes Mardelles
- 91 - DRAVEIL - L'Orme Des Mazieres, Danton
- 91 - DRAVEIL / VIGNEUX-SUR-SEINE - (Zru)Les Bergeries*
- 91 - EPINAY-SOUS-SENART - (Zru)Cineastes-Plaine
- 91 - MONTGERON / VIGNEUX-SUR-SEINE - La Prairie De L'Oly*
- 91 - QUINCY-SOUS-SENART - Vieillet
- 91 - SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS - (Zru)Les Aunettes
- 91 - SAINT-MICHEL-SUR-ORGE - Bois Des Roches
- 91 - VIGNEUX-SUR-SEINE - (Zru)La Croix Blanche
- 91 - VIRY-CHATILLON - Cilof

- 93 - AUBERVILLIERS / SAINT DENIS - Landy*

- 94 - BONNEUIL-SUR-MARNE - Le Grand Ensemble, Cite Fabien
- 94 - CHOISY-LE-ROI - Les Dalles
- 94 - CRETEIL - Habette-Square Martinez-Cote D'Or
- 94 - CRETEIL - Palais
- 94 - CRETEIL - Bleuets-Bordieres-Planetes
- 94 - LIMEIL-BREVANNES - Ile De France

- 95 - PERSAN - (Zru)Le Village

Groupe E (34 ZUS) "Concurrences élevées, malgré un accès possible à l'emploi en ZOE étendue"



- 78 - AUBERGENVILLE - Cité D' Acosta
- 78 - MANTES-LA-JOLIE - (Zru)Le Val Fourre
- 78 - MANTES-LA-VILLE - Merisiers, Plaisance

- 92 - VILLENEUVE-LA-GARENNE - Seine-Sablère
- 92 - VILLENEUVE-LA-GARENNE - (Zru)La Caravelle

- 93 - AULNAY-SOUS-BOIS - (Zru)La Rose Des Vents-Cité Emmaüs-Les Merisiers
- 93 - BOBIGNY - Karl Marx, Paul Eluard
- 93 - BOBIGNY / DRANCY - (Zru)L'Abreuvoir*
- 93 - BOBIGNY / PANTIN - Les Courtilières- Pont De Pierre
- 93 - BONDY - (Zru)Quartier Nord
- 93 - BONDY - Quartier Blanqui
- 93 - CLICHY-SOUS-BOIS / MONTFERMEIL - (Zru)Grand Ensemble*
- 93 - DRANCY - Cité Cachin, Jules Auffrey, La Muette
- 93 - DUGNY - Quartier Sud
- 93 - DUGNY / LE BLANC-MESNIL - (Zru)Quartiers Nord : Grand Ensemble I
- 93 - EPINAY-SUR-SEINE - La Source-Les Presles
- 93 - EPINAY-SUR-SEINE - (Zru)Orgemont
- 93 - LA COURNEUVE - (Zru)Les 4000
- 93 - MONTREUIL - Montreau-Ruffin
- 93 - MONTREUIL - La Noue
- 93 - NOISY-LE-SEC - La Boissière
- 93 - NOISY-LE-SEC - (Zru)Le Londeau
- 93 - SAINT-DENIS - Cité Allende
- 93 - SAINT-DENIS - Les Francs Moins-Bel Air
- 93 - SAINT-DENIS - (Zru)Floreale-Saussaie
- 93 - STAINS - (Zru)Moulin Neuf
- 93 - STAINS - (Zru)Clos Saint Lazare-Allende
- 93 - VILLETANEUSE - Grandcoing
- 93 - VILLETANEUSE - Allende

- 95 - GARGES-LES-GONNESSES - (Zru)Les Basses Bauves-Les Doucettes
- 95 - GOUSSAINVILLE - (Zru)Grandes Bornes-Buttes Aux Oies-Ampère
- 95 - SAINT-GRATIEN - (Zru)Les Raguénets
- 95 - VILLIERS-LE-BEL - (Zru)Les Puits, La Marlière, Derrière-Les-Murs...
- 95 - VILLIERS-LE-BEL - (Zru)Les Carreaux

Groupe F (11 ZUS) "Concurrences élevées et déséquilibres persistants en ZOE étendue"



- 77 - MEAUX - (Zru)Beauval,La Pierre Collinet
- 93 - PIERREFITTE-SUR-SEINE - Les Poetes
- 93 - SEVRAN - (Zru)Rougemont
- 93 - SEVRAN - (Zru)Les Beauottes
- 93 - SEVRAN - (Zru)Pont Blanc
- 95 - DEUIL-LA-BARRE / MONTMAGNY - Quartier De La Galathee - Quartier
- 95 - GARGES-LES-GONESSES - (Zru)Dame Blanche, La Muette
- 95 - GONESSE - (Zru)La Fauconniere
- 95 - SARCELLES - Chardonnerettes
- 95 - SARCELLES - (Zru)Locheres
- 95 - SARCELLES - Chantepie-Les Rosiers